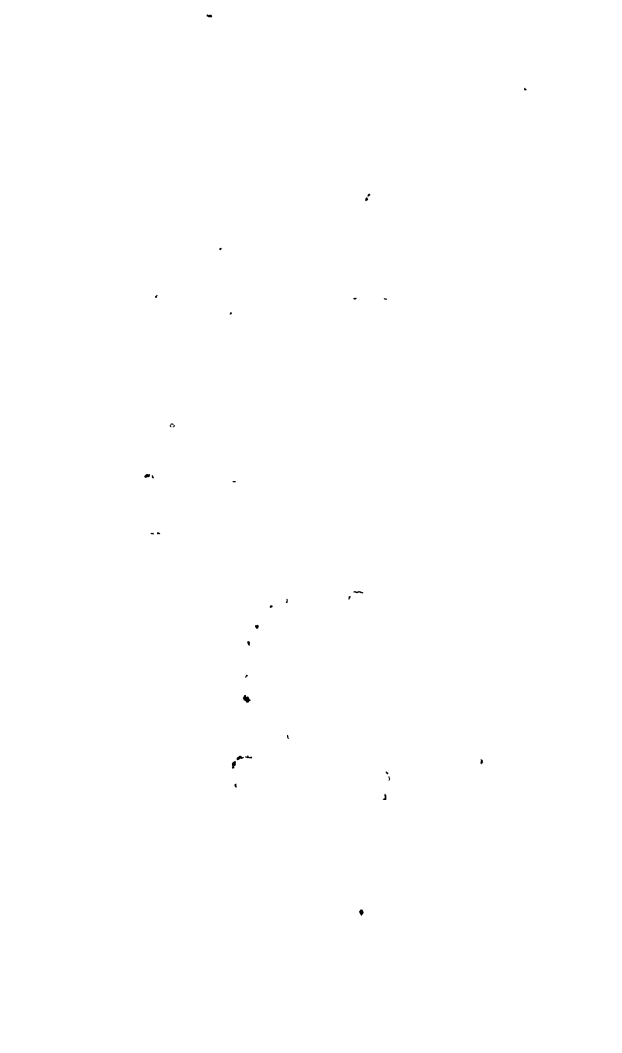


N O U V E A U
J O U R N A L
HELVÉTIQUE,
O U
ANNALES LITTÉRAIRES
E T P O L I T I Q U E S
De l'Europe , & principalement de la Suisse
D E D I É A U R O I.

FEVRIER 1778.



A N E U C H A T E L ,
De l'imprim. de la Société Typographique.





NOUVEAU JOURNAL
HELVÉTIQUE.



PREMIERE PARTIE.
ANNALES LITTÉRAIRES
DE LA SUISSE.



I. *Séance publique de l'académie des sciences ,
belles - lettres & arts de Besançon , tenue
le 24 août 1777.*

Nous annonçâmes dans le tems les prix
proposés par l'académie de Besançon, dans
sa dernière assemblée; nous devons main-
tenant rendre un compte plus détaillé des
ouvrages qui ont été couronnés. Après avoir
assisté le matin au panégyrique de S. Louis,
prononcé par M. l'abbé de Lavernay, cha-
noine de la métropole, l'académie tint l'après-
midi séance publique, qui fut ouverte par
M. de Grosbois, premier président du par-

lement. Le premier objet de cette assemblée était la réception de M. de Durfort, archevêque de Besançon, qui y siégeait pour la première fois. Ce prélat a relevé le prix des discours, en exposant leurs rapports avec la religion; & il a terminé son discours par l'expression de ses sentimens pour l'académie. M. de Grosbois a répondu avec dignité à M. l'archevêque; ensuite M. l'abbé Talbert a rendu compte en ces termes, des ouvrages d'éloquence présentés au concours.

MESSIEURS. Il était juste de suspendre le travail ordinaire de cette séance, pour jouir d'un spectacle doublement intéressant, & fixer nos regards sur le pontife de la religion introduit dans ce licee par celui de la justice. L'éloquent interprete de nos sentimens, le magistrat qui nous préside, les a exprimés avec autant d'énergie que de noblesse : ce qu'il a dit, nous le pensions tous; mais il lui appartenait de le dire. Dans le tableau qu'il a dessiné en maître, nous avons reconnu sans peine les traits d'un prélat révééré, qui seul les a méconnus. Par la loi de notre établissement, il a droit à la place distinguée qu'il occupe; mais nos cœurs la lui décernent une seconde fois, & nous voyons avec transport que c'est son cœur qui l'accepte. Soutenir le caractère de prince & celui de pasteur avec une dignité modeste;

associer de grandes vertus à toutes les qualités aimables, l'humanité au zèle, les sciences sacrées à l'amour des lettres, le don de sentir au talent heureux d'exprimer le sentiment; faire chérir un nom que la France respecte : c'est remplir le vœu des peuples, c'est posséder tout ce qui honore la grandeur même. Ces liens précieux qui attachent l'illustre maison de Durfort à cette province depuis que les Comtois sont français, s'affermissent chaque jour; & c'est ici, messieurs, c'est au sein de cette société, qu'ils se multiplient & se resserrent. [*] Sous le nom de Duras, la bienfaisance nous protège; sous celui de Durfort, elle vient siéger au milieu de nous.

L'académie avait demandé aux orateurs de discuter & d'établir : *comment l'éducation des femmes pourrait contribuer à rendre les hommes meilleurs*. Si elle n'a point trouvé d'ouvrage digne de la couronne destinée à l'éloquence, c'est avec plus de regret que de surprise. Pour traiter le sujet important qu'elle avait proposé, il fallait réunir de profondes réflexions à de vastes connaissances; étudier, chercher la nature à travers les institutions sociales, les usages, les

[*] M. le maréchal de Duras, gouverneur de la province, & protecteur de l'académie.

incurs, les abus; combiner une foule d'expériences; interroger tous les siècles: en un mot, il fallait d'immenses matériaux difficiles à rassembler, plus difficiles à mettre en œuvre. Il paraît que la plupart des concurrens, à qui sans doute le programme de l'académie est parvenu trop tard, n'ont pu donner à leur travail le tems nécessaire. Plusieurs d'entr'eux cependant ont fait connaître qu'ils étaient capables de fournir la carrière que l'académie leur ouvrait; mais elle a cru qu'un excellent ouvrage devait seul obtenir une des plus belles palmes qu'on ait offertes à l'émulation.

En général, les auteurs ont saisi le sujet avec assez de justesse; mais les uns se sont écartés de leur propre plan, & les autres l'ont rempli d'une manière trop légère. Tantôt on s'est noyé dans les citations; tantôt on s'est attaché à la preuve de ce qui était déjà supposé comme principe, de ce que personne ne conteste, en un mot, de l'empire des femmes sur les hommes.

Une exposition raccourcie de cette vérité devait servir seulement de point d'appui à l'orateur; il fallait sur-tout examiner de quoi les femmes sont susceptibles; distinguer leur être physique de cet être factice, qui est comme le masque du premier, & que l'éducation leur donne; séparer en elles

les dispositions innées de tout ce qui est l'effet & le vice de nos loix ; éviter enfin de mettre nos torts sur le compte de la nature. Dans la plupart des discours soumis à l'examen de l'académie, on n'accorde point assez aux femmes ; on les suppose physiquement incapables de faire de grandes choses , & par conséquent de donner aux hommes de grands exemples, des conseils audacieux ou profonds : douceur, sensibilité, ascendant né de cette faiblesse même si propre à intéresser la pitié ; talent de séduire plutôt que de persuader : telles sont les qualités auxquelles on voudrait les réduire.

Mais que dirons-nous de quelques-uns de nos orateurs qui, bornant la capacité des femmes à l'art de manier l'aiguille ou le fuseau, leur assignent pour principale vertu une aveugle dépendance, & les condamnent à n'être que les premiers, les plus obéissans, les plus aimables des animaux domestiques ! De cette manière de les considérer, il n'y a qu'un pas jusqu'à l'apologie de l'esclavage asiatique. Ceux qui adoptent ce système, doivent se condamner au célibat ; des femmes n'auraient pas le crédit de rendre meilleurs ces despotes. Soyons plus justes que ces hommes impérieux ou prévenus, en avouant que les femmes naissent avec des facultés qui les rendent propres à tout ce

qui n'exige pas la force du corps. Dans tous les tems, malgré les entraves qu'on leur a données, elles ont revendiqué leurs droits par des actions éclatantes, par des talens distingués, par de hautes vertus; &, j'ose le dire, l'histoire du monde est leur apologie. Quelle nation n'a pas vu des femmes héroïques comparables aux plus grands hommes! Des femmes qui ont honoré le trône, & qui, gouvernant avec gloire des peuples difficiles, ont signalé, ou leur génie, ou leur courage, ou leur sagesse! *Elisabeth était un roi*, dit un poète, [*] & Jacques premier n'est qu'une reine: il n'est point de nation qui ne puisse citer de semblables exemples. Que dis-je! n'a-t-on pas vu des peuples entiers de femmes fortes? A Rome & à Sparte, elles nourrissaient l'enthousiasme de la bravoure, le feu sacré du patriotisme; chez les Germains, elles partageaient les travaux & les périls de la guerre; chez les Gaulois, elles tenaient les conseils, & paraissaient dépositaires du sceptre de la raison. Ce qu'elles furent chez des peuples nombreux, il est évident qu'elles pourraient l'être encore. Si l'on pénétrait dans l'intérieur des familles, on multiplierait la preuve de cette

[*] *Rex erat Elisabeth, nunc est regina Jacobus.*

Vérité. Là souvent on admirerait des femmes, dont les sentimens, les lumieres, la grandeur d'ame, percent à travers les vices de l'éducation. Là on découvrirait des exemples touchans ou sublimes, qui, peut-être renfermés dans une sphere obscure, n'en font que plus décisifs.

Après avoir établi ou plutôt supposé l'incapacité des femmes, plusieurs de nos orateurs bornent leur perfectibilité au talent de faire le bonheur de leurs époux. Mais le beau roman d'une société conjugale digne de l'âge d'or, & qui rappelle l'union des Philémons & des Baucis, prouve, non que les femmes puissent rendre les hommes plus parfaits pour la société, mais seulement pour elles-mêmes. En effet, l'époux le plus fortuné pourrait être le plus inutile, le plus lâche, le plus dangereux des hommes : & d'ailleurs n'envisager les femmes que relativement aux douceurs du lien conjugal, c'est négliger une partie essentielle de leurs rapports.

Le dirai-je ! la plupart des discours présentés à l'académie, paraissent composés par des maris qui, n'exigeant de leurs épouses qu'attachement, soumission, douceur, les tiennent quittes du reste, si elles adorent leurs volontés & leurs personnes. Eh quoi ! la perfection des femmes consisterait-elle à

respecter des caprices & des travers, à rendre les hommes incorrigibles? Qui ne voit combien cette aveugle déférence serait dangereuse avec ceux qui ont besoin d'être dominés! Une femme aimable, complaisante, paisible, pourra, je l'avoue, fixer le cœur d'un époux & prévenir ses écarts; mais lorsqu'il faudra soutenir le courage d'un homme pusillanime, donner des vues à un homme borné, décider un homme irrésolu, ennoblir une ame rampante, déterminer de grandes actions, de grands sacrifices, croyons-nous que la douceur, la dépendance, la sensibilité suffisent? Non, non, les femmes ne contribueront à la perfection des hommes que par des sentimens élevés, des vertus mâles, des principes invariables, des connaissances choisies; & pour qu'elles puissent féconder dans les autres le germe des grandes qualités, il faut que l'éducation l'ait développé chez elles. Si elles n'ont pas toujours la force physique d'exécuter de vastes projets, elles ont souvent cette force morale qui en est le premier mobile, qui rend capable de les imaginer, de les conseiller, de les enhardir. Et ne bornons pas l'activité de cette influence au cercle étroit de la vie domestique! Elle y peut beaucoup sans doute, & bien plus encore relativement aux enfans qu'aux époux. Si des femmes, telles que nous les désirons,

peuvent changer des hommes dont les mœurs ont pris leur consistance, que ne doivent-elles point opérer sur des âmes flexibles, prêtes à recevoir chaque jour des impressions nouvelles? Une mere, formée sur d'excellens principes, les communique avec plus de facilité qu'un pere. Plus concentrée dans l'intérieur de sa famille, exempte des soins du dehors & des devoirs des emplois, elle peut donner une éducation plus suivie; son commerce est un enchaînement d'instructions; sans cesse elle fait joindre l'application au précepte; & ses leçons assidues ont je ne fais quoi d'insinuant que n'a jamais la sévérité paternelle. Un pere se fait obéir, une mere persuade & entraîne. On cede aux grâces plus facilement qu'à l'autorité.

Sortons du cercle des familles, & considérons les femmes dans le monde; c'est là que leur ascendant est plus actif & plus vaste. Dans l'intérieur de la vie domestique, elles modifient les mœurs privées; dans la société, elles donnent le caractère aux mœurs publiques & nationales: l'histoire seule de la chevalerie suppléerait à toutes ces preuves. Pendant des siècles on a vu les Européennes former des héros, parce qu'on leur apprenait dès l'enfance à aimer, à honorer l'héroïsme. Multiplions les vertus, développons les talens des femmes, & nous étén-

drons les heureux effets de leur pouvoir. Que n'en doit pas attendre une nation qui a toujours fait gloire de les choisir pour maîtres ! Mais aussi que n'en doit-elle pas craindre si elle néglige leur éducation ! Dans la délicatesse même de leurs organes, dont on voudrait tirer une objection contr'elles, je découvre le principe d'une plus vive sensibilité, & par conséquent une disposition de plus à cet enthousiasme qui fait aimer les grandes choses. De là encore cette pénétration, cette facilité qui les distinguent dans leurs études : de là ces succès qui ne permettent pas de douter de leur aptitude aux travaux littéraires & même aux sciences profondes : de là ce tact sûr & léger qui semble être celui de l'abeille ; cette propriété d'expressions ; cette netteté d'esprit si nécessaire à la justesse du raisonnement ; ce style brûlant dans la passion ; cette finesse dans les ouvrages de goût ; en un mot, toutes ces graces que les Sapho, les Deshoulières, les Sévigné, les Grafini, ont partagées entr'elles. Que répondront les détracteurs des femmes, ceux qui prononcent leur incapacité pour les travaux pénibles & soutenus, lorsqu'on leur opposera cette reine de Suede qui préféra les sciences au trône ? Cette du Châtelet qui commentait Newton, que des hommes à talens n'ont pas toujours

compris ? Cette Dacier qui traduisait les Grecs , & qui se livrait à l'épineuse discussion des textes ? Cette femme distinguée que le pape Benoît XIV n'hésita pas de nommer à une chaire de mathématiques ? Et n'oublions pas que , relativement à l'éducation que l'on donne aux femmes , peu d'exemples prouvent beaucoup en leur faveur.

Parmi les discours qui ont mérité l'attention de l'académie , celui sur-tout qui a pour devise : *Dieu & le roi* , lui a fait regretter que l'auteur n'ait pas traité la question d'une manière plus relative à ses vues. Il joint à une érudition vaste & employée avec goût , des idées neuves , de la philosophie , une expression forte , un coloris brillant ; & il ne laisse à desirer que le système d'éducation demandé par l'académie. L'auteur se forme un plan assez juste , en se proposant d'examiner ce qu'il faudrait retrancher de l'institution actuelle des femmes , & ce qu'il faudrait y ajouter ; mais la première partie , dont le style est souvent négligé , ne présente qu'une excursion vague sur tout ce qui est relatif aux femmes , & ne fait appercevoir aucun but. Les détails intéressent , mais on cherche en vain le point de réunion où ils doivent aboutir. J'admire de précieux matériaux entassés au hasard ; mais je ne vois point d'édifice , & je de-

mande un architecte. La seconde partie est plus régulière, plus travaillée, offre des descriptions riantes & une foule de traits heureux ; mais l'objet principal, effleuré par l'auteur, disparaît presque sous des ornemens accessoires. L'académie invite cet orateur à refondre son ouvrage, à traiter plus directement & plus profondément le sujet, à sacrifier l'abondance à la justesse, à ne pas borner l'institution des femmes à la notion générale de vertu, à la musique & à la danse. Qu'il se souvienne enfin que l'académie ne demande pas comment les femmes doivent amuser les hommes, mais comment elles peuvent devenir capables de les rendre meilleurs.

On a distingué dans le concours un autre ouvrage qui n'a ni les beautés ni les défauts du précédent. Sa devise : *Hinc mali labes*, annonce que l'auteur va prendre le ton de Juvenal, ce ton d'humeur qui, dans certains momens, sied si bien à l'éloquence. D'excellens principes sur l'éducation domestique, religieuse & civile ; la généreuse colere d'un citoyen indigné des abus ; des vérités senties & exprimées avec force ; une logique pressante ; un style sans prétention, mais plein de chaleur & de rapidité, auraient pu mériter la palme à l'auteur, s'il eût plus insisté sur les remèdes que sur les défordres ; s'il eût dé-

veloppé par d'heureux détails ses idées générales sur la maniere d'élever les femmes; s'il ne prenait pas toujours le langage d'un philosophe chagrin, qui ne voit la société que par ses vices; en un mot, si cet écrivain sévère, employant des couleurs moins seches & moins sombres, permettait à son éloquence de se dérider quelquefois.

Deux discours dictés par la raison & les graces, ont encore fixé l'attention de l'académie, & lui ont paru d'autant plus dignes d'éloges, qu'ils ont deux femmes pour auteurs. L'une révèle son secret, l'autre le laisse deviner. Rien n'eût été plus intéressant, plus conforme au vœu des juges, que le partage de la couronne entre ces deux rivales. En évitant de flatter & de dégrader les femmes, elles les ont peintes d'après la nature & l'expérience. La maniere de penser & d'écrire de ces auteurs, est un de leurs plus solides argumens en faveur de leur sexe. Beaucoup de finesse, une érudition choisie, de la facilité, de la philosophie, des traits brillans &, ce qui doit être remarqué, une grande justesse de raisonnement, forment le mérite de ces discours. On y voudrait plus de chaleur, & sur-tout plus de détails sur l'éducation. Celui dont l'auteur s'est déclaré femme, a pour devise : *le sentiment est mon guide, puisse-t-il me tenir lieu d'esprit* &

de talent ! L'autre a pour épigraphe quatre vers de M. Dorat : le style n'en est pas toujours assez ferré ni assez correct.

Telles sont, messieurs, les principales productions qui, dans un grand nombre d'ouvrages accueillis, ont mérité les applaudissemens de l'académie, quoiqu'ils n'aient rempli qu'une partie de son objet. L'abondance des idées, la vigueur de l'expression, en caractérisent deux ; la délicatesse, le sentiment, une sage discussion distinguent les deux autres ; & l'on peut dire que dans ces quatre discours, le style des auteurs a décelé leur sexe.

L'académie, en proposant le même sujet d'éloquence pour l'année prochaine, les invite à perfectionner leurs ouvrages. Ces estimables écrivains nous sauront gré d'une censure qui n'est point celle de leurs talens, & qui au contraire leur rend un témoignage honorable. On n'est pas toujours digne de recevoir des leçons, & la critique de l'ouvrage est souvent l'éloge de l'auteur.

Ensuite M. de Grosbois a déclaré que le prix d'érudition était décerné au P. Prudent, capucin de la maison de Besançon. Voici, d'après M. Droz, conseiller au parlement, secrétaire perpétuel de l'académie, le précis de la dissertation couronnée sur *les monumens romains qui se trouvent dans la Franche-Comté.*

L'académie,

L'académie , en propofant cette queftion , annonçait à tous les favans combien elle s'intéreffait à la confervation des reftes d'antiquités qui fubfiftent encore dans notre province , malgré la révolution des fiecles , la fureur des barbares , & les traits deltructeurs de l'ignorance. Elle a regretté que dans un pays où le goût , les talens & l'érudition fe font toujours montrés avec diftinction , il fe foit préfenté fi peu de concurrens pour difputer la couronne fur un point auffi intéreffant pour les amateurs de notre hiftoire.

S'il n'eft pas poffible à une feule perfonne de tout observer & de tout dire , les mémoires que l'on eût envoyés des différentes parties du comté de Bourgogne , joints à ce qui eft dans les regiftres de l'académie , l'auraient mife en état de donner un jour le tableau le plus complet de l'état de la province Séquanoife fous la domination romaine. L'auteur couronné a déjà fait beaucoup , il peut faire davantage. Ses fuccès doivent l'encourager à continuer fes travaux en cette partie : malgré les difficultés qu'elle prefente , il faudra mêlanger les fleurs de l'éloquence & les agrémens de la phyfique aux attrails de l'érudition ; & après avoir été fuccéffivement couronné dans ces trois genres , il s'attachera fans doute à celui qui fait le principal objet de l'académie.

Le caractère de grandeur que les Romains imprimaient à tous leurs ouvrages, rendit leur nom aussi célèbre que leurs conquêtes. Les peuples asservis prirent le goût & le génie des vainqueurs. On vit s'élever au milieu des provinces les plus éloignées du centre de l'empire, des monumens en tout genre, qui le disputaient en magnificence à ceux qui rendaient Rome la première ville de l'univers. La grande Séquanoise, dont la Franche-Comté faisait partie, en possédait un grand nombre dont nous admirons encore les débris. Ce sont ces précieux restes de l'antiquité, que l'auteur couronné se propose de mettre sous nos yeux. Suivons-le dans ses détails : nous serons surpris de passer si souvent près des ruines des habitations des conquérans du monde, sans les connaître ; & bientôt instruits dans l'art d'observer, nous verrons, au milieu des champs, sur la cime des montagnes, ou dans le fond des forêts, des traces d'édifices, des fragmens de canaux & de mosaïques, des morceaux de marbres étrangers, des tuilots de forme singulière, & des antiquités de toute espèce, qui annoncent une population & des richesses bien supérieures aux nôtres, une distribution toute différente des villes & des habitations des campagnes ; enfin une multitude de circonstances essentielles, pour suppléer au silence des auteurs

sur les tems anciens de notre histoire.

Les camps romains se présentent d'abord aux recherches de notre dissertateur. Quoique la crédulité les ait fort multipliés dans la Franche - Comté, guidé par le flambeau d'une critique lumineuse, il distingue ceux qui sont tracés suivant les principes de Végece, de ces campemens irréguliers du moyen âge, qu'il ne faut pas confondre avec des stations retranchées, où souvent les troupes romaines passaient les hivers, & qui ont donné naissance à des villes.

D'après ces principes, on ne peut s'empêcher de donner le nom de camp romain, à ceux de Dammartin-lès-Pesmes, de Dampierre, bailliage de Baume, de Burremont, d'Orchamps-lès-Dole, de Charriez près de Vesoul, de Coldre, près de Conliege, peut-être encore à celui de Morey, situé précisément aux confins des diocèses de Langres & de Besançon. Toutes ces fortifications avaient & offrent encore aujourd'hui ce que les Romains exigeaient pour ces fortes d'ouvrages. La nature de cette analyse ne nous permet pas de rendre les détails de l'auteur; mais nous répéterons avec plaisir ce qu'il nous apprend des camps de Burremont & de Dammartin. Ceux d'Orchamps & de Coldre sont suffisamment connus par les ouvrages de M. de Caylus, à qui M. le marquis de Montri-

chard, membre de cette académie, en avait donné la notice.

C'est à M. Perreciot qu'on doit la découverte du camp de Burremont; il était défendu au levant & au midi, par un retranchement en terre; au nord, par des rochers inaccessibles; & au couchant, par un retranchement formé en partie de terre, partie en maçonnerie; la porte d'entrée était placée à la face occidentale, dans la partie où la montagne présente une issue. Ce camp contenait environ quinze arpens de terrain.

Celui de Dammartin avait quatre portes, dont une était beaucoup plus grande que les autres. On y voit encore quelques vestiges de ces plates-formes où l'on plaçait les tours de bois, d'où l'on repoussait les premiers efforts de l'ennemi. Ce camp était considérable; il comprenait soixante-cinq arpens.

Celui de Dampierre pouvait en renfermer trente-deux; le camp de Charriez, quarante-trois; & celui de Morey, six.

Quoique ce dernier & celui de Coldre soient commandés par de hautes montagnes, ils n'en paraissent pas moins dignes des Romains. Qui ne fait, lorsque ces peuples étaient pressés, qu'ils formaient des camps à la hâte, qu'ils les environnaient de fossés & de petits remparts? Ces camps s'appelaient parmi eux *subita, temporanea*,

tumultuaria castra : souvent on n'y plaçait qu'une seule légion, les cohortes ou manipules; sur-tout lorsque les Romains ignoraient de quel côté l'ennemi devait les attaquer.

C'est dans ces édifices sur-tout que paraissaient le goût & la magnificence de ces peuples. Nous en trouvons des marques bien sensibles dans ce qui nous reste des bains de Poligny, de Jallerange & de Saint-Sulpice, près de Villersfelx. Nous nous taisons sur les deux premiers, parce que de savans académiciens nous en ont fourni la description la plus exacte & la plus intéressante; mais nous répéterons avec plaisir ce que nous dit le P. Prudent, des bains de Saint-Sulpice; ce morceau est tout à lui.

“ Les bains de Saint-Sulpice, dit le P. Prudent, offrent les variétés les plus intéressantes. On remarque les débris de l'enceinte d'un édifice qui pouvait avoir cent vingt-cinq pieds de longueur sur cent de largeur. Un grand corridor partageait l'édifice, & en distribuait les appartemens. On voit encore au nord une chambre longue de vingt pieds, dans laquelle on trouve quelques feuilles de marbre verd, quelques débris de corniches, de bases, de piédestaux avec leurs plintes, l'astragale & la nacelle. Au midi, l'on apperçoit une autre

chambre beaucoup plus grande, qui était de figure ronde, & au milieu de laquelle on voit les restes d'un grand bassin. L'*hypocaustum* avoisinait le bassin; & la bouche du fourneau, que les anciens appelaient *præfurnium*, était tournée au couchant. On a trouvé dans cette chambre les débris d'un grand vase d'airain ciselé à côtes de melon; le vase qui était troué dans la partie inférieure, paraissait s'emboîter dans un autre plus petit à la partie supérieure. A deux pouces au-dessus de la partie inférieure, on voyait un autre trou, où était sans doute placé un robinet qui se déchargeait dans le bassin; le feu de l'*hypocaustum* échauffait le vase surmonté d'un autre, connu sous le nom de *tepidarium*, & qui avait également son robinet. Ce *tepidarium* était lui-même surmonté d'un autre vase qu'on nommait *frigidarium*, parce que c'était dans celui-ci qu'on mettait l'eau froide. Ces deux vases se déchargeaient avec le *caldarium* dans la grande cuve, & donnaient à l'eau le degré de chaleur convenable. Telle est l'idée que j'ai conçue, ajoute le P. Prudent, des bains de Saint-Sulpice, d'après les débris que j'en ai vus; & cette idée se trouve heureusement conforme aux principes de Vitruve.... „

“ La plupart des chambres de ce vaste

bâtiment, étaient pavées de briques d'une épaisseur extraordinaire. Il semble même que les parois des murs de la grande saie qui donne sur le midi, en étaient revêtues. Tous les canaux qui aboutissaient à ces bains étaient de plomb; il y en avait une si grande quantité, qu'un seul particulier en a trouvé dans un de ses champs, & vendu pour plus de 1500 livres. „

“ Parmi ces différens débris, on a trouvé un instrument ou une masse de cuivre, de figure sphéroïde, qui pesait trente-cinq livres: le milieu de cette masse était rond, s'amincissait insensiblement aux deux pointes qui s'emboîtaient dans les oreillettes d'un long fer fourchu, & donnaient à cet instrument la propriété de se mouvoir facilement. Ce fer pesait onze livres; il avait trois pieds neuf pouces de long jusqu'à la *bifurcation*. Chaque branche avait près de dix-huit pouces en longueur, & quinze lignes en circonférence: mais à quoi pouvait servir une telle machine? Le P. Prudent conjecture que ceux qui prenaient le bain, se servaient de cet instrument pour se préparer par ce mouvement à une douce transpiration, & accélérer ainsi l'effet des eaux sur les membres malades ou engourdis. „

Les bains en général étaient très-communs dans notre province: on en trouve

les débris dans plusieurs endroits, à Dole, à Besançon, à Moirans, à Ocelles, à Vaudrey, à Morey, à Ovanthes. Pourrions-nous passer sous silence les bains de Luxeuil ! Les derniers travaux qu'on y a faits, nous ont fait appercevoir quelle était leur magnificence & leur beauté. D. Grappin en a donné l'idée dans un ouvrage couronné par l'académie en 17... & l'on vient encore d'y découvrir une inscription qui ne pouvait être connue du P. Prudent.

Nous admirons Porte-Noire dans les beaux dessins que nous en ont laissé MM. Chifflet & Dunod. Ces deux savans, frappés de l'air de grandeur & de majesté que ce monument respire, crurent que les Bifuntins avaient élevé cet arc de triomphe à l'honneur d'Aurélien ou de Crispus. M. Bullet, M. Chevalier & le P. Dunand ont proposé d'autres conjectures. Le P. Prudent croit que les ornemens dont ce monument est chargé, ne sont que l'effet d'une imagination nourrie des idées de la mythologie.

Rien n'étonnait les Romains, dès qu'il s'agissait de l'utilité publique, ou de montrer leur puissance & leur grandeur : les rocs les plus escarpés semblaient disparaître tout-à-coup sous les ciseaux, selon que le besoin ou l'avantage du citoyen le demandait. La Franche-Comté nous offre plusieurs

vestiges des travaux extraordinaires entrepris pour l'utilité publique. A Besançon on perça le roc, pour donner entrée aux belles eaux d'Arcier dans la ville. On cite plusieurs ouvertures pareilles, qui ne sont peut-être que l'ouvrage de la nature; tandis que si l'on connaissait mieux la direction des anciennes voies romaines, & celle des principaux aqueducs, qui amenaient l'eau dans les bâtimens publics ou dans les grandes villes, on trouverait des coupures de rochers beaucoup plus sensibles; telles que celle qui est au-dessus des Planches près de la Châtelaine, de la largeur de douze pieds sur soixante d'élévation; elle servait à une voie militaire. On y remarque encore les marques d'une ancienne clôture de ce passage important.

Il n'y avait autrefois dans la Franche-Comté que deux amphithéâtres; l'un à Besançon, & l'autre à Dole, & peut-être un troisième à la ville d'Antre. M. Chifflet nous assure que les débris du premier existaient encore de son tems dans la rue d'Arrennes, où il était placé. Il occupait environ cent vingt pas en largeur, & il en avait bien davantage en longueur; mais cette longueur, selon lui, était difficile à fixer, parce que les murs de la ville & la proximité des vignes empêchaient d'en voir les vestiges.

Les débris de celui de Dole se font mieux

conservés, s'il en faut croire la dissertation de M. Normand, savant, dont le zèle patriotique a peut-être transformé en antiquités romaines les ruines du palais que Frédéric Barberousse fit bâtir *in loco qui dicitur Dolatz*, près de la forêt de Chaux, où cet empereur, après avoir épousé l'héritière des comtes de Bourgogne, prenait souvent les plaisirs de la chasse. On a conservé les franchises accordées aux sujets qui habitaient près du château, par Othon IV, comte de Bourgogne, qui les appelle les *francs de Harans*. Une rue de Dole porte encore ce nom, & son affinité avec Arrennes, a pu donner lieu aux conjectures de M. Normand. Sans nous y attacher plus qu'à l'auteur qui a prouvé que la paroisse de Dole était à Azans, nous ne pouvons nous empêcher d'observer qu'il est étonnant que cette ancienne capitale de la province, qui a fourni de si grands hommes, ait si fort négligé son histoire.

On n'imagine pas aujourd'hui combien la conduite des eaux intéressait les Romains, & combien d'efforts ils faisaient pour les conserver, les resserrer, les distribuer & les conduire selon leurs vues & leurs besoins. Le canal d'Arcier, que nous voyons encore aujourd'hui, en est une preuve bien frappante. M. Dunod en a donné une descrip-

tion exacte; c'est pourquoi le P. Prudent se croit dispensé de la répéter dans son ouvrage.

Il y avait à Corre, village placé au confluent de la Saône & du Coney, un canal assez semblable à celui d'Arcier. On voit encore des vestiges d'un pareil aqueduc à Broye, que l'on soupçonne être l'*Amagetrobria* des commentaires de César, où Arioviste vainquit les Gaulois. Nous passons sous silence les débris des canaux en briques ou en plomb, découverts en plusieurs lieux de Franche-Comté; ils sont en trop grand nombre. Ceux du Petit-Villars, près du Pont-des-Arches, sont remarquables par les pierres énormes dont ils sont formés; & le pont plus remarquable encore par la structure des piles rapprochées, pour supporter à l'aise des consoles de larges entablemens posés à la manière des Egyptiens, pour faire un pont sans voûte.

On trouve dans les cabinets des curieux plusieurs especes d'armes découvertes dans notre province. Nous ne ferons que citer l'auteur couronné, dans ce qu'il nous dit des lances, des piques, des épées, des écus, découverts à Mandeure & à Mathay. La plupart de ces armures sont dans le cabinet de M. le prince du Montbéliard. Nous eussions désiré d'en avoir un plus grand détail, pour

distinguer les armes romaines des armures du moyen âge. Nous ne ferons qu'indiquer aussi avec notre auteur les colliers, les bracelets, les anneaux, sur-tout ceux qu'on trouva à Pugey & à Besançon, en creusant les fondations de l'église de la Madeleine, conservés dans le cabinet de M. Dunod. Comment citer ici ce nombre prodigieux de médailles trouvées depuis deux siècles à Besançon & dans le reste de la province ! Cet article seul serait capable de remplir les momens d'un savant. Ceux qui aimeront cette partie, peuvent voir le médaillier de l'abbaye de Saint-Vincent, ceux de MM. Chifflet & Dunod, celui de M. Guin à Luxeuil ; les médailles trouvées par M. le bailli de Moirans à la ville d'Antre, &c.

De vingt-neuf inscriptions romaines rapportées par le P. Prudent, la plupart sont tirées de Gruter, de MM. Chifflet, Dunod & d'autres antiquaires, dont les ouvrages sont entre les mains de tout le monde ; mais plusieurs ont été mal lues ou adaptées aux systèmes des auteurs ; c'est en les rapprochant, les comparant & les restaurant, que l'auteur perfectionnera sa notice. Il cite quatre ou cinq inscriptions nouvellement découvertes ; elles étaient destinées pour des sarcophages ; mais rien n'est indifférent pour notre histoire.

Il n'y a guere de quartiers à Besançon, où l'on n'ait découvert des débris de quelques anciens temples consacrés aux idoles. M. Normand en crut appercevoir à Dole. On en a découvert à Jeurre, au lac d'Antre, à Luxeuil, à Mandeure, à Isernaure, à Auxon-dessus, à Grozon, à Saint-Remi sur Coligny. La description de ces anciens momens aurait sans doute bien figuré dans l'ouvrage du P. Prudent; mais il s'est contenté d'indiquer, & il se fera un plaisir de mettre la dernière main à ses recherches, en y ajoutant les morceaux qui lui paraîtront les plus intéressans.

M. Chifflet, dans les commencemens du dernier siècle, fit graver plusieurs statues découvertes à Besançon, & dans quelques autres endroits de la province. D. Montfaucon en inféra plusieurs dans ses antiquités. Celles qu'on découvrit à Montot, village près de Gray, parurent si belles à M. de Caylus, qu'il les fit graver dans sa collection. Luxeuil dans tous les tems en fournit de meilleure espece. On en voit encore quelques débris dans l'abbaye, à l'hôtel-de-ville, & dans le cabinet de M. Prinnet. Les découvertes faites à Mandeure, dans la ville d'Antre, au village d'Isernaure, sont connues de nos savans; il est intéressant qu'on en prenne une notice, pour que dans

la suite ces morceaux précieux ne tombent point dans l'oubli. Les artistes y sont particulièrement intéressés. C'est en considérant les modèles, travaillés dans les beaux jours de l'empire, qu'ils se forment, qu'ils se perfectionnent le goût, & qu'ils transmettent le génie & la délicatesse des Romains dans leurs propres ouvrages. Quelle expression n'y a-t-il pas dans ce bœuf de bronze, symbole du dieu Apis, que l'on a découvert au village d'Avrigny, à un quart de lieue d'un canton appelé *Chatelard*, où l'on trouve des traces d'habitation romaine [*]! M. de Mailly a découvert, il y a quelques mois, à Château-Renaud, village compris autrefois dans l'ancienne Séquanie, une autre figure du même dieu Apis, semblable à celui d'Avrigny. Une découverte en produit d'autres; plusieurs personnes ont déjà fait des recherches dans le même lieu; leurs fouilles ont procuré des médailles, des ustensiles, des tests d'une terre extrêmement fine, & d'autres antiques; bientôt d'autres observateurs ont cru appercevoir des rues parallèles, des tuiles romaines, & des restes d'édifices en pierre, dans une contrée où elle est fort rare.

[*] Ce morceau précieux est passé du cabinet de feu M. le cardinal de Choiseul, dans celui de M. Chifflet, premier président de Metz.

Dans le même tems on découvrait, près de Chavéria, les vestiges d'une autre habitation romaine, qui fut ensuite chef-lieu de la seigneurie d'Orgelet [*]. On a trouvé dans le voisinage, à Bessia, des médailles. Chaque jour on peut ajouter à ce genre de connaissances, & rétablir la géographie ancienne. Le P. Dunand a remis à l'académie une ancienne notice des Gaules, qui indique dans la province Séquanoise une ville dont nous ne connaissons pas même l'emplacement; elle s'appellait *Nitoredunum* ou *Vittoredunum*. Les évêques furent établis dans la plupart des villes nommées dans ces anciennes notices. Ne peut-on pas conjecturer que c'est plutôt de ce *Vittoredunum*, situé sur les confins du diocèse de Besançon, qu'un évêque aura été transféré à Belay après quelques grandes dévastations, que de Nyon en Suisse, comme on l'a cru; puisque cette ville est du diocèse de Lausanne, & séparée de celui de Belay, par le diocèse de Geneve, dépendant de la province Viennoise?

Le mémoire couronné pourrait nous conduire à l'indication d'une multitude d'autres points intéressans pour notre histoire. L'académie s'en occupera tour à tour; rien n'est indifférent pour l'explication des loix,

[*] Appellé *Chivriacum fesium*, dans une inféodation de l'an 941.

des mœurs, des usages. Les deux sujets d'érudition qu'elle proposera aujourd'hui, doivent fixer l'attention des ecclésiastiques, des jurisconsultes & des littérateurs : & nous devons nous promettre pour la suite la plus ample récolte sous les regards encourageans des personnes en place qui nous président.

Après cette analyse, M. de Grosbois a déclaré que le prix des arts avait été décerné au même P. Prudent, déjà couronné sur le sujet d'histoire. Il s'agissait *d'exposer les caractères & les causes de l'espece de maladie qui commence à attaquer plusieurs vignobles de Franche-Comté, & d'indiquer les moyens de la prévenir & de la guérir.*

L'auteur applique les principes de la végétation aux différens plants naturalisés dans le comté de Bourgogne; il indique divers procédés pour combiner les engrais, & surtout les calcaires, de manière à corriger les terres froides & humides qui, à la longue ou après certains accidens, font dépérir les vignes. Cet ouvrage, très-intéressant pour les pays de vignoble, où la routine aveugle n'est pas assez éclairée des lumières d'une bonne théorie, sera retouché & publié par son auteur.

La séance a été terminée par un discours de M. le Clerc, chevalier de l'ordre du roi, dans

dans lequel il essaie d'expliquer comment les tempéramens individuels influent sur les caractères particuliers ; & comment les caractères particuliers, modifiés ou changés, deviennent des caractères nationaux.

On peut voir au Journal de septembre les prix proposés pour 1778 & 1779.

Dans la séance du 5 décembre 1777, présidée par M. l'abbé de Villefaucou, M. Droz lut l'éloge de M. le maréchal de Forges. M. le marquis de Marnésia, dans un discours sur la minéralogie du bailliage d'Orgelet, indiqua les moyens de tirer parti d'une multitude de fossiles de cette province. M. le Clerc lut une épître sur le bonheur ; après quoi M. le secrétaire fit connaître les observations du sieur Dechevrand, chymiste de Besançon, sur la manière de tirer la potasse de toutes sortes de cendres d'arbrustes, & d'en faciliter l'évaporation, par l'usage des vaisseaux plats. La séance a été terminée par la lecture d'un poëme de M. l'abbé Talbert.





SECONDE PARTIE.
NOUVELLES LITTÉRAIRES
DE L'EUROPE.

I. *Mémoires secrets pour servir à l'histoire de la république des lettres en France, depuis 1762, jusqu'à nos jours : ou Journal d'un observateur, contenant les analyses des pièces de théâtre, les relations des assemblées littéraires, les notices des livres nouveaux, les pièces fugitives, rares ou manuscrites, en prose ou en vers, les anecdotes & bons mots, les éloges des savans, des artistes, des hommes de lettres morts, &c. &c. avec cette épigraphe :*

. . . . *Huc propius me,*
; . . . *Vos ordine adite.*

HOR. l. II, sat. V, 81 & 82.

Par feu M. de Bachaumont. A Londres, 1777, tomes I & II in-12.

DEPUIS long-tems, disent les éditeurs de cet ouvrage piquant & singulier, feu M. de Bachaumont, homme aimable, d'un goût exquis, recueillait jour par jour tous les faits intéressans, toutes les anecdotes qui se

passaient dans Paris. Chez une femme d'esprit, où se rendait assidument une société choisie, M. de Bachaumont rendait compte de ces faits, de ces anecdotes : on les vérifiait ; on supprimait tout ce qui se trouvait hasardé, & l'on ne laissait subsister que les choses de la plus incontestable certitude. Comme ceux qui composaient cette société ne se communiquaient les uns aux autres ces faits, ces anecdotes, que dans la vue de s'amuser ; comme ils ne s'occupaient des différens ouvrages de littérature, de politique, de sciences, que pour s'éclairer, & qu'ils ne supposaient pas que l'on publierait un jour les notices & les faits consignés dans le journal de leur société, ils s'exprimaient sans contrainte, disaient librement leurs opinions sur les différentes matières qu'ils agitaient, & parlaient tout aussi franchement des ouvrages & des auteurs, des opérations politiques & des hommes d'état qui les avaient préparées. Le lecteur est le maître d'ajouter foi à l'avertissement des éditeurs de cette collection ; nous pensons même qu'on peut se dispenser de l'attribuer, du moins tout entier, à feu M. de Bachaumont, qui n'y a peut-être aucune part. Quoi qu'il en soit, ce journal est à quelques égards très-curieux ; il amuse toujours ; il indique les véritables causes de bien des faits qui se sont passés en

France, & de beaucoup d'ouvrages clandestins qui s'y font succédés depuis 1762. Mais tout le monde, il s'en faut bien, n'applaudira point à l'ingénuité des récits de l'auteur, ou des auteurs, dont l'impartialité paraît en quelques endroits fort dure. Ce n'est cependant pas que feu M. de Bachaumont (puisque c'est sous son nom que cet ouvrage paraît) n'ait respecté infiniment, & autant qu'il le devait, les objets que toute ame honnête doit respecter : il ne parle jamais de la religion qu'avec la plus profonde vénération ; il la défend même avec zèle contre ses agresseurs ; il s'exprime en sujet soumis, & en très-bon citoyen, sur l'obéissance due aux loix & aux souverains ; mais il se permet la plus entière liberté sur les particuliers qui ont donné lieu aux diverses anecdotes qu'il rapporte, & il voue au mépris les courtisannes pour lesquelles, à la honte des mœurs, les Français de la première classe ont une considération d'autant plus avilissante pour eux, qu'elle tourne au préjudice des femmes honnêtes, & ne fait qu'accroître, au degré le plus révoltant, l'impudence des femmes publiques. On trouve aussi dans cette collection, des pensées très-sages sur l'insolence depuis longtemps tolérée des histrions ; & les diverses anecdotes qu'on lit ici sur ces gagistes, faits pour amuser le public qui les paie, sont fort

piquantes , & par la maniere dont elles sont racontées , & par l'idée juste qu'elles donnent du caractère des gens de cette classe. Dans cette feuille & dans les suivantes , nous ne rapporterons que les anecdotes les plus intéressantes , les faits les plus utiles à connaître , ceux qui ne peuvent offenser personne en particulier , & que nous jugerons pouvoir instruire nos lecteurs.

Du 19 janvier 1762. " On parle beaucoup de la reprise de l'Encyclopédie. Les volumes de planches commencent à paraître ; ils réveillent la curiosité publique , & l'on se demande quand on verra finir cet ouvrage , *dont la suspension fait gémir l'Europe ?* Tout le manuscrit est fait ; on n'attend qu'un regard favorable du gouvernement , pour en profiter , & se mettre du moins à l'abri des persécutions , de l'ignominie & du fanatisme ; en sorte que l'autorité ne puisse plus se prévaloir contre ce dépôt immortel de l'esprit humain. „

Du 6 avril 1762. " M. Barthe , jeune Provençal , de l'académie de Marseille , nous donne un livre de ses opusculs. Ce sont des épîtres légères & gracieuses ; il s'y trouve beaucoup d'images , de poésie , de facilité ; mais le tout est monté sur un ton de monotonie fastidieuse. Ce genre très-borné , est presque épuisé par les Gresset , les Bernis , les

Desmahis , les Saint-Lambert. „

Du 9 du même mois. “ Dans la préface du cinquieme volume des *Oeuvres du philosophe Sans-Souci* , on parle d’une rapfodie intitulée , l’*Anti-Sans-Souci* , qu’on avait fait paraître sous le nom respectable de M. Formey. Ce livre , peu connu à Paris , paraissait avoir pour but de ternir les philosophes d’aujourd’hui , sous le nom injurieux de nouveaux. „

Du 5 décembre 1762. “ Pour le coup , on s’apperçoit que le frere Berthier , aujourd’hui abbé , n’est plus à la tête du Journal de Trévoux ; il est d’une platitude insupportable ; on y fait usage de toutes pieces. On y lit entr’autres une ode sur l’électricité ; c’est le comble du ridicule. „

Du 19 juin 1763. “ Les comédiens Français ont donné aujourd’hui la comédie gratis. Mademoiselle Clairon & mademoiselle Dubois se sont présentées sur le théâtre entre les deux pieces , & ont fait voler de l’argent vers le peuple , en criant : *vive le roi ! . . Vive le roi & mademoiselle Clairon ! vive le roi & mademoiselle Dubois !* a répondu cette pauvre populace enchantée. On trouve l’action des deux reines comiques , de la dernière insolence. „

“ *Du 3 août 1764.* Les comédiens Français ont donné hier *Timoléon*. Cette tragé-

ne répond point aux espérances que le public avait conçues des talens dramatiques de M. de la Harpe. La charpente en est absolument défectueuse. L'amour, qui en est la cheville ouvrière, est dénué des grands ressorts qu'il doit faire jouer pour être tragique.... En un mot, les reins ont absolument manqué à l'auteur; dès le troisième acte, il n'a pu suffire à son fardeau; & la pièce a paru détestable dans tout le quatrième, & encore plus dans le cinquième acte „ On doit rendre cette justice aux auteurs de ce recueil, qu'ils jugent sainement, & que depuis long-tems le public a prononcé comme eux sur la plupart des ouvrages dont ils rendent compte.

Du 14 février 1765. “ Mademoiselle Clairon s'étant reconnue au portrait tracé d'après nature par Freron, est allée trouver les gentilshommes de la chambre, & a menacé de se retirer, si on ne lui faisait pas rendre justice. En conséquence, on a sollicité un ordre du roi pour le faire mettre au Fort-l'Evêque. Toute la littérature impartiale est d'autant plus irritée, que cette reine de théâtre n'est point nommée dans ce portrait, & n'est même caractérisée par aucun trait assez particulier pour qu'on puisse dire que le folliculaire l'ait désignée spécialement „

Du 20 avril 1765. A propos d'une dispute ridicule & d'honneur, survenue entre Dubois & mademoiselle Clairon ; celle-ci ayant ameuté les comédiens, refusa insolemment de jouer ; elle fut condamnée, avec ses camarades histrions, à la prison ; mais elle convertit en triomphe cette disgrâce qui devait l'humilier. Une dame de distinction eut la faiblesse de vouloir l'accompagner au Fort-l'Eveque : l'exempt ne voulant point lâcher sa proie, monta dans le vis-à-vis de cette dame, qui prit mademoiselle Clairon sur ses genoux, tandis que l'alguazil s'affit sur le devant. L'héroïne déclara, de ce ton de majesté qu'elle prend si bien au théâtre, qu'elle était soumise aux ordres du roi ; que tout en elle était en la disposition de S. M. ses biens, sa personne, sa vie ; mais que son honneur restait intact, & que lui-même n'y pouvait rien. *Vous avez raison, mademoiselle, lui repliqua-t-il, où il n'y a rien, le roi perd ses droits.* »

Des 25 & 31 janvier 1766. "Freron, dans sa quarantieme lettre, finit par un coup de tonnerre ; il tombe sur le siege de Calais, & renverse ce colosse dramatique ; il tempere l'amertume de sa censure par quelques égards ; mais il écrase la préface de M. du Belloi, & n'épargne pas mademoiselle Clairon, contre laquelle il conserve une

dent. Dans cette feuille il se fait écrire la lettre suivante de Venise. -- Le sieur Guadagny ayant refusé de chanter à la table du doge, a été condamné à une prison de quinze jours, les fers aux pieds, & à être ensuite exilé.... C'est ainsi qu'en tout pays on devrait punir les chanteurs & histrions insolens. »

Du 5 mars 1766. " On a donné avant-hier, pour la première fois, la première & dernière représentation du *Gustave* de M. de la Harpe. Ce drame a eu beaucoup de peine à parvenir jusqu'à la fin. Rien de plus misérable aussi. Cet auteur, au lieu d'augmenter, ne fait que décroître. Son *Gustave* est un monstre dramatique de toutes façons, où il ne se trouve aucune beauté même de détail. »

„ Les comédiens imaginèrent, dans l'année 1766, de se donner un état légal en France; ils intriguerent, publièrent plusieurs mémoires; & M. de S. Florentin s'était chargé de rapporter l'un de ces mémoires au conseil : mais à peine ce ministre commençait-il à parler en faveur des histrions, que S. M. dès la seconde phrase, l'arrêtant : " je vois, dit-elle, où vous voulez en venir; les comédiens ne seront jamais sous mon règne, que ce qu'ils ont été sous celui de mes prédécesseurs; qu'on ne m'en parle plus. „

& *Almanach philosophique*, en quatre par-

ties, &c. A Goa, 1767. On l'attribue à M. de Voltaire; il est de M. L. Castillon. C'est un philosophe enjoué, qui s'est égayé à prodiguer dans ce petit ouvrage, beaucoup d'érudition, de critique, de morale & de bonne philosophie. Il s'est fait auteur d'almanach, pour tourner en ridicule le goût du public pour ces petits livres, & pour attaquer la sotte crédulité de ceux qui en consultent les prétentions. Il plaisante avec esprit les paradoxes de langage & de conduite des prétendus philosophes, qui ne veulent parler, penser, ni agir, suivant les lumières ordinaires de la saine raison. On trouve dans cet ouvrage beaucoup de faillies, des anecdotes, des dissertations singulières, un mélange agréable de sérieux & de comique. „ Avec la permission du rédacteur de cet article, il s'est étrangement trompé; personne n'a songé ni pu songer à attribuer l'ouvrage dont il parle, à M. de Voltaire. Quand M. L. Castillon s'amusa à écrire cet *almanach*, il ne pensa point à y attacher aucune sorte d'importance, & il croit la distance qui le sépare de M. de Voltaire, plus considérable mille fois que celle qui sépare l'étoile Syrius du globe de la terre, ainsi qu'il le démontrera la première fois qu'il lui prendra fantaisie de compléter son *almanach philosophique*, qu'il ne fit que pour les six premiers mois de l'année 1767, &

dont il fera peut-être les six derniers mois pour quelqu'une des années à venir.

On se souvient de l'espece de folie épidémique , caulée à Paris il y a quelques années , par la maladie de M. Molé , comédien. On fait que toutes les dames de la capitale envoyaient plusieurs fois par jour chercher les bulletins de cette précieuse & comique tête; on fait enfin qu'à sa convalescence , on donna pour lui , dans une maison particulière , une représentation qui , graces au stupide engouement des gens de la plus haute volée , lui produisit 24,000 liv. de bénéfice , qu'il employa généreusement à acheter des diamans à sa maitresse. Dans ce même tems, le singe de Nicolet parodiait ingénieusement la maladie de Molé , & tous les ridicules qui s'ensuivaient. Il paraissait sur le théâtre en bonnet de nuit & en pantouffles , jouait le moribond , & cherchait à exciter la commiseration publique. „

II. *Mémoires secrets tirés des archives des souverains de l'Europe , vingt - neuvieme & trentieme parties : des regnes de Henri IV & de Louis XIII : ouvrage traduit de l'italien (de Vittotio Seri). A Amsterdam & à Paris , 1777.*

CET ouvrage n'est point amusant pour

tout le monde ; il ne peut intéresser que ceux qui , remontant aux causes des événemens , aiment à voir les ressorts cachés de la politique ; cependant le commun des lecteurs peut y trouver , parmi un infinité de choses qu'il regarde comme inutiles , des faits & des caractères qui ont pour lui le mérite de la nouveauté. Tels sont , dans ces deux volumes , l'affaire du partage de la succession des Corsini , entre le pape & le roi de France , le caractère du duc d'Orfonne , la sévérité des Vénitiens à l'égard de leurs ambassadeurs ; l'éloquence & l'activité de Brulart qui obtient leur pardon de ce sénat inflexible ; le caractère artificieux de D. Pedro , gouverneur du Milanez , &c.

Nous ne nous arrêterons qu'à l'un de ces objets. La république de Venise venait de décréter ses ambassadeurs à la cour de France , qui avaient contribué avec un zèle & des soins qui méritaient des éloges , à l'achèvement de la paix , & qui avaient agi de concert avec les ministres de France. Quoiqu'ils eussent procuré un plus grand avantage à leur république , qu'elle ne pouvoit l'espérer , le sénat les révoqua pour avoir passé leur commission. Louis XIII les prit sous sa protection ; les ambassadeurs soumis au décret , partirent ; le roi envoya ordre à l'ambassadeur Contarini de s'arrêter à Lyon jus-

qu'à l'arrivée de la réponse des lettres que ce monarque avait écrites au sénat. Brulart fut chargé de la négociation, long-tems infructueuse. Le sénat avait répondu qu'il recevrait les représentations d'une manière convenable au sincere & affectueux dévouement qu'il a toujours montré à S. M. & dont Contarini était chargé de lui donner des témoignages ; mais qu'il espérait au sujet des ambassadeurs rappelés, qu'elle ne trouverait pas mauvais que la république observât pour le bon gouvernement, les maximes de ses ancêtres, nées avec elle, & qui sont le fondement de l'état.

« Les pensées & les expressions de votre réponse, repliqua Léon Brulart, sont si relevées, que tout mon génie ne saurait y découvrir ce grand dévouement à l'égard du roi mon maître, que vous vantez tant : car dans une chose qui est juste, que ce monarque prend à cœur, dans laquelle il s'agit de l'honneur de deux de vos membres, & de la réputation de ce grand sénat, vous vous montrez bien peu disposés à satisfaire S. M. Je fais que l'observation des loix anciennes & louables de votre république, a été jusqu'à ce jour le principal fondement de votre salut ; mais je crois aussi que ni maintenant, ni dans la suite, vous ne pouvez en observer aucune plus salutaire pour cette républi-

que, sinon d'apprécier avec respect le zèle affectueux de S. M. à votre égard. Elle sent la dignité de son entremise justement offensée par le traitement dur que vous faites à vos ambassadeurs, auxquels on ne peut reprocher autre chose, que d'avoir suivi ses conseils, utiles à votre république. Du reste, ces ambassadeurs ont montré tant de soumission pour le décret rigoureux donné contre eux, qu'ils se sont tenus dans leur logis, sans faire le moindre signe d'accepter la recommandation de S. M. J'ai toujours eu, M M. une si haute idée de votre prudence, que je suis persuadé que vous ne manquerez pas de la mettre en œuvre dans une affaire si importante, & qui mérite bien d'être examinée de nouveau. Or, je suis sûr que plus vous y réfléchirez, plus vous tâcherez de donner à S. M. la satisfaction qu'elle desire; plus vous tâcherez de procurer à vos ambassadeurs la consolation de retourner dans leur patrie; à Contarini, parti pour aller les remplacer, la gloire de remplir sa légation; & à vous, les éloges dus à ce témoignage si juste de déférence pour les bons offices de la France. »

Cette courte harangue, qui opéra le pardon des ambassadeurs, nous a paru si ferme & si belle, que nous avons cru devoir la rapporter en entier, comme un modèle de vraie éloquence.

III. *Lettre de M. Jean Ellis, membre de la société royale de Londres & de celle d'Upsal, à M. Charles Linné, chevalier de l'étoile polaire, &c. sur la dionée attrape-mouche (dionaea muscipula) plante irritante, nouvellement découverte, &c. traduite par M. Willemet, doyen des apothicaires, démonstrateur de chymie & de botanique, du college royal de médecine de Nancy; membre des sociétés royale, patriotique, & économique de Suede, de Hesse-Hombourg, de Berne, &c.*

CETE lettre écrite en 1769, a déjà paru dans l'excellent Journal de physique de M. l'abbé Rozier. La nouvelle plante dont il s'agit, & dont le traducteur nous fournit la figure exacte, offre un phénomène très-frappant; " elle montre, dit M. Ellis, que la nature a voulu pourvoir à sa nourriture, en formant la partie supérieure de ses feuilles de maniere qu'elle renferme un instrument propre à retenir ce qui se présente, & en mettant au milieu un appât qui attire les insectes qui doivent lui servir d'aliment. Mais dans l'instant que quelqu'un d'eux vient à toucher cette partie tendre, les lobes irrités se rapprochent aussi-tôt; le petit animal se trouve saisi & pressé par des espèces de

piquans dont cette partie de la feuille est garnie; ce qui le fait périr „ M. Ellis ne dit pas comment ces insectes , ainsi pris dans le piège , peuvent *servir d'aliment* à la dionée. Ces lobes dont l'armé la nature , nous sembleraient plus propres à sa conservation qu'à sa nutrition. Au reste la merveilleuse irritabilité de cette plante dépend beaucoup du degré de chaleur ou de froid qu'elle éprouve. Elle a été découverte en 1765 , par M. Collinson , en Amérique , où elle croît dans des lieux ombragés & humides ; fleurit en juillet & août. M. Ellis ne doute pas qu'elle n'orne bientôt les jardins de tous les phytophiles ; & la culture ne peut manquer de développer de plus en plus la singulière propriété de cette plante. La description qu'en donne M. Ellis , est trop étendue pour que nous puissions l'insérer ici ; à quelques égards , la dionée attrape-mouche ressemble , sur-tout par ses feuilles , au rossolit à feuilles rondes. M. Ellis , suivant le système sexuel de M. Linné , la place dans la décandrie mopoginie.





TROISIEME PARTIE.

PIECES FUGITIVES.

- I. *Essai de météorologie appliquée à l'agriculture. Par M. l'abbé Toaldo, Chap. 3. Le cours de l'année géorgico-météorologique. §. 6. De l'été. Suite.*

91. **L**A chaleur est l'ame des vivans ; l'humidité en est le principal aliment. Si ces deux élémens sont en excès ou en défaut, l'économie de la végétation est troublée. Une chaleur excessive consume l'humidité de la terre & des plantes ; le froid la resserre ; l'excès d'humidité rend les plantes hydro-piques ; la sécheresse les épuise. La chaleur & l'humidité, tempérées l'une par l'autre, produisent l'abondance. Telle fut chez nous l'année 1728, fort humide, & sans doute la plus chaude depuis un demi-siècle. C'est de ces deux élémens que dépend la prodigieuse fertilité des Antilles, & généralement de la zone torride ; on doit excepter cependant les endroits où l'excès de la chaleur & de l'humidité cause la putréfaction.

92. On doit craindre le défaut de ces

deux élémens encore plus que leur excès, & sur-tout celui de la chaleur. Cette combinaison d'humidité & de froid, est celle qui semble régner dans les années courantes, où à peine connaît-on l'été, excepté peut-être l'année présente (1774). L'année 1751, suivant l'observation de M. du Hamel, fut froide & humide, & stérile à cause de cela, en tout genre de productions. L'année 1753, au contraire, fut chaude & sèche; le froment, qui résiste beaucoup à la sécheresse, n'eut pas des épis nombreux, mais ils furent beaux.

93. Virgile a dit : *humida solstitia atque hyemes optate serenas*. En supposant les qualités naturelles de ces deux saisons, c'est-à-dire, le froid de l'hiver & la chaleur de l'été, on doit desirer avec Virgile la sérénité de l'hiver & la fréquence des pluies en été. Cette fréquence des pluies est sur-tout très-nécessaire dans les pays où l'on sème le mays ou grain turc, comme on le pratique même avec succès dans la Lombardie. Cette plante africaine porte une canne pulpeuse qui absorbe une très-grande quantité d'eau; mais elle ne la digérerait pas sans une puissante chaleur; elle exigerait une pluie chaque semaine, sur-tout dans le mois de juillet & jusqu'à la mi-août. Pailé ce terme, cette plante ne tire-

rait aucun bénéfice de la pluie (*).

94. Quant à la distribution des pluies, on doit desirer qu'elle s'accorde avec le besoin & les circonstances. Dans le mois de juin, on doit souhaiter des vents frais plutôt que des pluies; car elles avancent peu alors la végétation, & elles sont dangereuses après la fleuraison des bleds; la moisson demande un tems chaud &, comme on l'a dit, des vents frais, les pluies ne devenant nécessaires qu'aux mois de juillet & d'août.

95. En général, les pluies du soir ou de la nuit, & celles qui sont suivies d'un tems couvert, sont les plus utiles; car les plantes & les terres les absorbent entièrement. Celles qui arrivent le matin, ou en plein jour, & qui sont suivies immédiatement par le soleil, s'évaporent trop tôt, ou causent une fermentation dangereuse. Les pluies modérées & tranquilles sont aussi les plus profitables; celles qui tombent par averses s'écoulent sur-le-champ, foulent ou emportent la terre, déchauffent la racine des plantes, &c.

96. Les fortes chaleurs, outre le béné-

(*) Il y a un proverbe lombard, relatif à ce que je viens de dire : *Se piove per S. Lorenzo, là vien à tempo; se piove per la Madonna, ella è ancor buona; se per S. Bartolamè, sofiale di drè.* Targioni, page 28.

fice que la végétation en retire en général, font un très-grand bien aux terres labourées, qu'elles réduisent en poussière, en faisant périr en même tems les racines des mauvaises herbes, peut-être même les insectes. Tout cela est trop clair pour s'y arrêter davantage.

97. On doit craindre quand le printems est avancé, & en été, le fléau de la grele, dont les effets ont été exposés ci-dessus. Les ouragans ont lieu quelquefois vers la fin de l'été; mais les ouragans & les grêles ne s'étendent pas ordinairement fort au loin, & ne causent jamais une disette universelle. Les deux grands fléaux de la campagne sont la sécheresse & la rouille; c'est d'elles, presque toujours, que proviennent les famines.

§. 7. *De l'automne,*

98. J'entends par automne les trois mois de septembre, d'octobre & de novembre. C'est une saison moyenne, qui doit passer avec gradation du chaud au froid, & elle est d'une grande conséquence pour les menus grains & pour la vendange. Après les trois pluies du mois d'août qui fournissent le meilleur suc aux raisins, aux fruits & aux grains d'automne, le mois de septembre devrait être serein, sans brouillards, sans gelées, avec une bonne dose de chaleur. On recueille les menus grains, les mays, les

raifins précoces : on commence à semer les seigles, les méteils pour les animaux, & ensuite le grain même. En octobre, on desire une pluie douce pour les semailles, quoiqu'en général il faille du beau tems ; mais par malheur dans *ce pays*, c'est le mois le plus pluvieux de l'année : ce qui suspend & gâte souvent la vendange & les semailles.

99. En novembre, on laisse volontiers pleuvoir, & l'on ne se soucie guere ni des brouillards ni de la neige. C'est le véritable tems pour planter toutes sortes d'arbres, pourvu qu'on ait la précaution de couvrir les plus délicats, afin de les garantir des rigueurs de l'hiver. Les arbres mis en terre avant cette saison, poussent quelques racines & se trouvent disposés avec la terre à recevoir les premiers mouvemens du printems : accord d'autant plus nécessaire, qu'il est difficile de le rencontrer si l'on diffère de planter jusqu'au mois de mars.

100. Il faut dire un mot de la vigne avant que de quitter cet article : je n'examinerai point s'il est plus utile de la tailler avant ou après l'hiver ; c'est une question de botanique, & je ne dois considérer que l'action des météores. Les grands froids font quelquefois périr les vignes, mais jamais les racines ; d'où il suit qu'il faut seulement, dans ce cas, se borner à couper les souches.

près de terre. Mais après l'hiver, les vignes sont sujettes à deux grands désastres : ce sont, 1^o. les gelées d'avril, qui déchirent & gâtent les boutons, & ôtent par conséquent toute espérance de vendange. 2^o. Les pluies qui, au tems de la floraison en juin, empêchent les raisins de nouer. L'été trop pluvieux ou trop sec fait tomber beaucoup de raisins ; mais la plus dangereuse maladie des vignes est la *brûlure*. Elle arrive, lorsqu'après une grande humidité, la saison devient excessivement chaude. Cette chaleur rétrécit sans doute les canaux qui regorgent de suc ; ce suc se gâte, les feuilles & les raisins même se dessèchent & tombent.

101. Au mois d'août, la vigne a besoin d'un suc abondant, car alors elle pousse les branches à fruit pour l'année suivante, & les raisins commencent à mûrir. L'action du soleil est toujours nécessaire après le mois d'août. Si la saison est humide & froide, les raisins ne mûrissent pas, & pourrissent. Les brouillards accélèrent la maturité, mais ils causent ensuite la putréfaction.

102. Les autres fruits sont sujets aux mêmes vicissitudes ; ils tombent par la sécheresse, ils pourrissent par l'humidité ; sans chaleur & le soleil, ils n'ont point de goût.

103. Dans les mois de juillet & d'août,

comme je le disais ci-dessus, les vignes & les arbres fruitiers pouffent les boutons qui doivent germer au printems suivant : les connoisseurs conjecturent par la grosseur de ces boutons, si la récolte de l'année suivante doit être abondante ou pauvre ; & cela devrait servir de regle pour tailler les arbres fruitiers, afin de laisser les branches fécondes, & couper celles qui sont inutiles. Or, la production des bons boutons dépend de la qualité de la saison : elle doit être chaude & humide en même tems ; sans cela, les arbres ne donneraient que des branches à bois, si l'humidité prédomine, ou des *yeux misérables* si la sécheresse a lieu. Les yeux à fruit prennent leur accroissement au mois d'octobre ; s'il survient du froid, ils restent imparfaits & faibles, & ils risquent d'être gâtés par les gelées : en un mot, ils annoncent une récolte chétive pour l'année suivante.

Voilà tout ce que j'avais à dire de l'influence des météores & des saisons sur les objets principaux de l'agriculture, pour terminer la premiere partie de ce mémoire.

SECONDE PARTIE. *Quelles conséquences pratiques peut-on tirer, relativement à la végétation, (ou bien à l'agriculture) des différentes observations météorologiques faites jusqu'ici ?*

104. Les Européens , en arrivant au Mexique , y trouverent une étrange coutume. Un empereur, dès qu'il était élu , était obligé de jurer que, durant tout le tems qu'il serait sur le trône, les pluies tomberaient à propos, les rivières ne causeraient point de ravages, les campagnes n'éprouveraient point de stérilité, &c.... Quel que fût l'objet d'un serment si bizarre, un *météoriste* de profession semble être chargé par le commun des hommes, d'un semblable engagement, c'est-à-dire, de régler les pluies & les autres météores au gré des hommes, & suivant les besoins de la campagne.

105. On a vu dans la première partie, l'étroite liaison qu'il y a entre les météores & les productions de la terre. On peut sans doute, à mesure que l'on acquiert des connaissances, corriger la manière de cultiver & changer les travaux des champs. Mais en connaissant l'utilité ou le dommage que telle ou telle constitution de l'air & des saisons apporte à la campagne, est-il en notre pouvoir de changer l'ordre de la nature & les dispositions de la Providence? A quoi sert donc un si grand appareil d'observations météorologiques pour l'usage de l'agriculture, & quelles conséquences pratiques peut-on en tirer?

106. Je réponds que les observations mé-

téorologiques faites jusqu'ici , quoique commencées depuis si peu de tems , (car qu'est-ce qu'un siècle par rapport à la durée des tems , & aux révolutions de la nature ?) & quoique peu répandues , nous ont cependant fourni beaucoup de lumieres , de connoissances & de regles très-utiles. Dans la premiere partie , le rapport des observations météorologiques & des observations sur les productions de la terre combinées , nous a fait appercevoir les traces de l'influence des météores sur la végétation : maintenant je ferai voir qu'elles nous fournissent de bonnes regles pour la pratique. Je crois qu'on peut distinguer ces regles en deux classes. Dans la premiere , je comprendrai les *regles de fait* , c'est-à-dire , les faits bien constatés en physique par les observations météorologiques. Dans la seconde , je placeraï les *regles de prévoyance ou de conjecture*.

Chapitre premier. Regles de fait.

107. Je voudrais que les vérités de physique , établies par le fait , fussent en plus grand nombre ; néanmoins celles que nous avons , quoiqu'en petit nombre , & dont nous sommes redevables aux observations météorologiques , ne sont pas de petite importance. Je vais rapporter celles dont je me souviens.

108. I. Le *barometre* a fait connaître, non-seulement la pesanteur de l'air en général, mais même son différent poids, selon la différente élévation des lieux au-dessus du niveau de la mer; ce qui nous a donné un moyen facile & assez sûr de déterminer la mesure de cette élévation: sur quoi l'on peut voir l'excellent *Traité des barometres* de M. de Luc.

109. II. Lorsque l'athmosphère est chargée de nuages, de vapeurs, ou qu'elle est humide ou pluvieuse, il n'est pas vrai que l'air soit plus pesant, comme on le croyait, & comme le pense encore le vulgaire; au contraire, quelle qu'en soit la cause, il est plus léger.

110. III. Dans les tems & dans les lieux où l'air pèse moins, & où le barometre baisse, la chaleur agit plus efficacement sur les fluides; car on a trouvé dans ce cas, par exemple, que l'eau bouillait sur les montagnes par un moindre degré de chaleur.

111. IV. Cela n'augmente pas cependant à proportion le mouvement des fluides dans les corps vivans; au contraire, si la légèreté de l'air devient très-grande, elle rend la respiration difficile, ralentit la circulation du sang, & fait périr les animaux, à peu près [comme dans la machine du vuide. Les plantes même, dans les lieux où l'air est subtil, comme au sommet des Alpes,

ont de la peine à germer, ou n'y croissent pas, ou y péricassent bientôt. " Sur cette montagne (de Sixt, élevée de 5352 pieds au - dessus du lac de Geneve), dit M. de Luc, quoique dans une partie tournée au midi, il n'y croît plus de plantes ligneuses. On ne voit jamais ni arbre ni arbutte à cette hauteur dans nos climats. Si quelqu'une des semences d'arbres que les vents y transportent, trouve un sol ou une disposition bien favorable, il arrive quelquefois qu'elle y germe; mais il n'en résulte jamais que de petits rabougris, qui péricassent bientôt. Les herbes même y sont basses & très-minces „. Cependant l'air dans ce lieu est d'une pureté singulière, l'eau même est d'une bonté & d'un goût très-exquis. Qu'est-ce donc qui manque là aux plantes pour y végéter? La chaleur, les exhalaisons nutritives, & même le poids de l'air, qui aide la circulation de la sève. Dans les montagnes moins élevées, on observe les mêmes effets à proportion; ce qui doit détourner les hommes d'entreprendre des travaux de culture sur les montagnes, parce qu'ils seraient infructueux; elles doivent être abandonnées pour les bois & pour les pâturages, ce qui est leur destination naturelle.

112. V. Les résultats du *thermometre* sont encore plus intéressans pour l'économie rurale. L'on a connu le degré constant de la

chaleur animale, fixé à 33 degrés de l'échelle de M. de Réaumur; d'où cet illustre académicien a établi l'art de faire éclore les œufs dans les étuves.

113. VI. Par le degré connu de chaleur d'un climat, on connaît quelles plantes étrangères l'on peut utilement cultiver dans le nôtre.

114. VII. On détermine le tems où l'on doit fermer les serres destinées aux plantes exotiques, quel degré de chaleur on doit y entretenir, &c....

115. VIII. Pareillement on connaît le degré de chaleur nécessaire aux vers à soie (16 de Réaumur) celui qui convient à la chambre d'un malade, à diverses especes d'animaux.

116. On observe (ce qui est très-important) la température d'une année, & on la compare avec celle d'une autre. Elle ne dépend pas d'un degré de chaleur ou de froid qui se fasse sentir dans certains jours, ce qui est cependant tout ce que l'on a coutume d'apprendre dans les extraits des observations météorologiques, & qui ne sert guere que pour la curiosité. Il y eut, par exemple, quelques nuits dans l'hiver de 1742, où le thermometre marqua un plus grand degré de froid qu'en 1740, & d'autres où il surpassa celui de 1709: ces dernieres années

furent cependant les plus froides. La France éprouve quelquefois des jours plus chauds que la zone torride ; mais la chaleur de la zone torride est presque constante , & [par cela seul elle surpasse la nôtre. La température dépend donc de la continuité de la chaleur ou du froid : pour la faire connaître , il faut sommer les degrés de l'une & de l'autre espece (au-deffus & au-deffous du tempéré , qu'on doit fixer pour chaque pays particulier) pour toute l'année , & prendre les différences.

117. Mes observations me fournissent un résultat très-remarquable , c'est que dans la Lombardie , depuis 1740 ou , si l'on veut , depuis 1746 , le froid total a toujours été croissant jusqu'à présent. Mes observations me démontrent aussi un plus grand nombre de jours sombres , humides , pluvieux , & une augmentation dans la pesanteur de l'atmosphère. Si tout cela se vérifiait dans les autres pays , comme on peut le soupçonner , on pourrait attribuer à ces causes la stérilité de la terre , dont toute l'Europe se plaint depuis quelque tems : car on a démontré que la chaleur est la *mere* des générations. Si elle vient à manquer , celles-ci doivent diminuer en proportion : d'où l'on peut tirer ce corollaire universel , qu'on doit multiplier les efforts de la culture , tâcher sur-

tout d'échauffer les terres, s'il est possible, par quelque moyen, par exemple, avec des engrais chauds, comme la chaux, les cendres, &c. . . . Pour chasser l'humidité, il faut *élargir* les champs, les débarrasser des bois & de l'ombrage qu'ils causent par-tout où l'on abuse de ces sortes de plantations, comme dans nos pays.

118. XI. Les plus grandes chaleurs & les plus grands froids n'arrivent pas près des solstices, comme la situation du soleil semble l'indiquer, mais environ quarante jours après, à cause de l'accumulation successive des impressions de froid ou de chaud antérieures à ce terme.

119. XII. De même, la plus grande chaleur du jour arrive à deux ou trois heures après midi, ou, suivant M. de Luc, aux trois quarts de la journée.

120. XIII. Mais la moindre chaleur ou le plus grand froid se fait sentir vers le lever du soleil (parce que rien ne le diminue pendant la nuit) ou plutôt une demi-heure après le lever du soleil, à cause d'une certaine antipéristase qui se fait par la chute des vapeurs, ou par un petit vent d'est qui se leve ordinairement avec le soleil.

121. XIV. La température moyenne du jour a lieu aux deux cinquièmes du jour artificiel, suivant M. de Luc, ou à un

quart, suivant mes observations. Le même degré revient, selon lui, au coucher du soleil; je ne le retrouve qu'après : mais M. de Luc observait en plein air; mon thermometre est bien exposé à l'air libre, mais il est à couvert, dans une ville, environné de maisons & de murailles élevées, d'où proviennent ces différences de tems dans la température locale, comme un peu de réflexion peut le faire comprendre.

122. XV. L'*hygrometre*, qui indique l'humidité & la sécheresse de l'air, peut être aussi de quelque usage pour l'économie domestique, pour connaître, par exemple, si une chambre est humide ou sèche, & par conséquent saine ou mal-saine, pour saler les chairs & les poissons; car l'humidité de l'air, qui est ordinairement accompagnée de chaleur, dispose à la putréfaction, & résout le sel qui, au lieu de pénétrer les chairs, s'écoule en eau : c'est pourquoi il faut attendre pour cette opération, que l'hygrometre indique le sec. Outre cela, l'hygrometre joint au barometre, annonce les changemens de tems.

123. XVI. On ne doit pas omettre la *mesure de l'eau* qui tombe en pluie, en neige, en rosée, &c.... La quantité s'est trouvée différente dans différens pays : elle est plus grande dans les montagnes & près

JOURNAL HELVÉTIQUE.

des mers. On connaît par ce moyen , si tel pays ou telle année est humide , & dans quel rapport ; ce qui peut donner quelques règles pour la culture. Mais il faut remarquer en quelles saisons & en quels mois arrivent les pluies. J'en parlerai ci-après.

124. XVII. La mesure de la pluie , en nous apprenant qu'elle suffit à l'entretien des grandes rivières , nous donne aussi des règles pour la construction des citernes , quelle étendue de terrain & de capacité elles doivent embrasser pour recueillir & contenir une quantité d'eau qui puisse suffire aux besoins d'une famille ou d'une contrée.

(La suite au Journal prochain.)

II. *Observations barométriques sur la profondeur des mines du Hartz. Par Jean André de Luc , membre de la société royale , &c. dans une lettre au chevalier Baronet Pringle , président de la société royale.*

MONSIEUR. J'ai l'honneur de vous faire part de quelques observations du baromètre , que j'ai faites dans un petit voyage en Allemagne ; vous priant de les communiquer à la société royale , si vous les trouvez dignes de son attention.

En partant pour ce voyage , j'avais l'espérance

pérance de faire une excursion dans le Hartz, pour y visiter quelques-unes de ses mines. Je savais qu'elles étaient fort profondes, & par conséquent j'avais grande envie d'y essayer mes regles pour la mesure des hauteurs par le barometre; pour savoir si dans ces puits, où des exhalaisons de tant d'especes se répandent, les condensations de l'air suivraient les mêmes loix qu'au-dehors.

Je faillis à manquer cette intéressante opération par un accident arrivé à mon barometre. Je l'avais prêté; & lorsque je l'examinai la veille de mon départ, je trouvai qu'on y avait laissé entrer de l'air. J'eus le tems heureusement de le démonter, & d'y faire bouillir le mercure: circonstance dont je ne fais mention que pour ajouter que je réussis si parfaitement dans cette opération, que dès ce moment, pendant tout mon voyage, & jusqu'à aujourd'hui, le mercure a toujours continué de s'attacher au sommet du tube, lorsque je l'y ramene, comme il s'y attache au moment de l'ébullition; & il n'en descend que par une secousse. Quelquefois même la colonne se rompt au-dessous du sommet, & il reste quelques lignes de mercure suspendu par son adhésion au verre.

C'est pour des barometres purgés d'air à ce point, que mes formules ont été déter-

minées : aussi ont-elles réussi dans le Hartz ; tout comme dans les montagnes des environs de Geneve, où elles ont pris naissance.

Voici encore, monsieur, une circonstance remarquable, qui regarde le barometre même. Ayant eu besoin, en quelques endroits de ma route, d'observations correspondantes, je m'adressai à des amateurs qui avaient de bons barometres. J'en trouvai un entr'autres, de M. Dollond. Je comparai ces barometres au mien, étant bien assuré de trouver de la différence dans la hauteur indiquée, parce qu'ils avaient des réservoirs en-bas ; ce qui fait que la colonne barométrique y est toujours plus courte que dans un tuyau simple en forme de syphon ; comme je l'ai expliqué dans mon ouvrage sur les *modifications de l'atmosphère*. C'est aussi ce que je trouvais dans tous ces barometres : ils se tenaient tous plus bas que le mien, mais diversement, suivant quelques circonstances particulieres, dépendantes principalement du diametre du tube, & de la figure du réservoir.

En allant de Hanovre au Hartz, je passai par Göttingue, où je ne m'arrêtai point alors, parce que je voulais profiter du beaux-temps. J'en partis donc, sans avoir rien déterminé pour des observations correspon-

dantes du barometre, M. le professeur Lichtenberg ayant bien voulu se charger du soin de m'en procurer, & renvoyant à mon retour la comparaison des instrumens. Il s'adressa pour cet effet à M. le professeur Erxleben, parce qu'il avait un barometre fait d'un simple tube recourbé, sur le principe du mien. M. Erxleben eut la bonté d'observer très-fréquemment ce barometre pendant mon voyage; & c'est d'après ses observations, que j'ai déterminé les hauteurs de quelques endroits du Hartz dont je ferai mention.

A mon retour, j'apportai mon barometre auprès de celui de M. Erxleben; & quand ils furent réduits à la même température, il ne se trouva entr'eux aucune différence.

Cet exemple se joignant à tous ceux que mes propres expériences m'ont fourni depuis long-tems, me fait desirer toujours davantage que les physiciens veuillent bien fixer l'échelle de leurs barometres à réservoir (très-commode sans doute pour l'usage ordinaire), en les comparant à un barometre fait en forme de syphon, & non par une mesure immédiate, qui parte du niveau du mercure dans le réservoir. C'est le plus sûr moyen de rapporter avec exactitude les unes aux autres, des observations faites avec des barometres que l'on n'a pu com-

parer ; en même tems que la hauteur barométrique, exprimée par les barometres de cette forme, est la seule vraie ; c'est-à-dire , la seule qui, après la correction pour la chaleur, exprime le poids de l'air par la hauteur d'une colonne de mercure de densité donnée, avec laquelle il est réellement en équilibre.

Je commencerai, monsieur, le récit de mes observations du barometre dans le Hartz, par celles que j'ai faites en des lieux dont la hauteur est connue.

Sachant que l'on monte le minerai dans des seaux, par les puits des mines, j'avais cru d'abord qu'il me serait possible de mesurer ces profondeurs au cordeau ; & je m'étais muni des choses nécessaires à cet effet. Mais lorsque je fus arrivé à Clausthal, chef-lieu des mines du roi, j'appris que ces puits, creusés dans la direction des filons, sont trop inclinés pour que cette espece de mesure soit possible. J'y eus d'abord beaucoup de regret, parce que j'avais fort à cœur ces expériences : mais M. le baron de Reden, capitaine général des mines, me tranquillisa bientôt. " Vous n'avez pas besoin de mesurer, me dit-il ; il nous importe bien plus qu'à vous de connaître exactement la profondeur de tous les points de ces mines. Sans cela, comment nous diri-

gerions - nous , pour percer de l'une à l'autre? „ Cette considération, en effet, fit disparaître pleinement les scrupules qui m'avaient fait desirer de mesurer moi-même ces profondeurs ; ce qui me facilita un plus grand nombre d'observations.

Les premières de ce genre furent dans trois mines contiguës des environs de Clausthal , nommée la Dorothee, la Caroline & la Bénédicte. M. de Reden & MM. Helzener & Friedrich , premiers officiers des mineurs , se donnerent la peine d'y descendre avec moi ; & tandis que nous nous enfonçons dans le sein de la montagne , M. Leyser , syndic des mines , & amateur des observations météorologiques , observa de quart d'heure en quart d'heure , au haut du puits par lequel nous étions descendus , un barometre & un thermometre , qui furent depuis comparés aux miens.

J'avais observé mon barometre en entrant dans les mines à onze heures & demie du matin , au haut du puits de la Dorothee ; je l'observai au fond de ce puits à une heure un quart ; au fond de celui de la Caroline , à trois heures & demie ; dans la galerie de recherche , la plus basse de la Bénédicte , à six heures ; & enfin je l'observai encore à sept heures , étant de retour à l'entrée du puits de la Dorothee. Pendant les sept heures

& demie que nous étions restés dans les mines, la plus grande variation avait été d'un quart de ligne; & les observations de M. Leyfer me marquaient les tems où cette variation s'était faite.

Au retour, je calculai ces observations, & j'en remis les résultats à M. le baron de Reden, pour les faire comparer par le géometre souterrain, avec les registres tenus de toutes les profondeurs dans les mines. Voici, monsieur, les résultats de ces calculs, dont j'ai l'honneur de vous envoyer aussi les détails.

to. de Fr.

La profondeur du puits de la Doro-
thée, entre deux points fixes, 168,96

Celle du puits de la Caroline,
relativement au même point d'en-
haut, 170,74

Celle de la galerie de recherche
la plus profonde de la Bénédicté,
de même, 143,96

Ce fut M. Friedrich, qui fut chargé de
me communiquer les mesures géométriques.
Il avait été témoin des observations; & il
en trouva les résultats si près de ces mesu-
res, pour avoir été fournis par une route
si aisée & si singulière à ses yeux, qu'il
m'expédia un certificat en due forme de ces
hauteurs réelles : elles étaient comme suit;

lachers
ou to. du Hartz.

Le puits de la Dorothee, en par-
tant des points des observations, 172,31

Celui de la Caroline, . . . 173,92

La galerie de la Bénédicté, . . . 144,79

Je ne pus pas juger d'abord du rapport des deux mesures, parce qu'il fallait connaître celui de la lachter avec la toise de France. J'avais apporté avec moi une demi-toise fort exacte; nous la comparâmes à la demi-lachter, & nous trouvâmes celle-ci plus courte que la demi-toise, dans le rapport de 61 à 62.

En réduisant donc, suivant ce rapport, les mesures géométriques ci-dessus en toises de France, nous aurons :

Le puits de la Dorothee, . . . to. de Fr. 169,53

Celui de la Caroline, . . . 171,12

La galerie de la Bénédicté, . . . 142,42

Les mesures géométriques s'approchent alors de bien près des mesures barométriques, puisque celles-ci diffèrent seulement des autres; savoir :

Dans la première toif.
observation de . . . 0,57 en défaut.

Dans la seconde de 0,38 aussi en défaut.

Dans la troisième de 1,54 en excès.

Je fus réellement surpris d'avoir approché de si près des mesures géométriques,

qui, comme j'aurai occasion de le dire ensuite, peuvent être regardées comme les hauteurs réelles. Car j'avais imaginé que les exhalaisons de toute espèce qui se répandent dans les mines, devaient y altérer les loix communes de l'élasticité de l'air en différens degrés de chaleur, & peut-être son élasticité absolue; ce qui changeant le rapport de l'élasticité au poids sur lequel est fondée la mesure des hauteurs par le baromètre, pouvait y introduire de l'erreur. Mais en réfléchissant ensuite sur cette singulière conformité de l'air des mines, avec l'air extérieur, j'en apperçus la cause dans le soin extrême qu'on prend d'y faire circuler l'air extérieur, pour empêcher les mauvais effets des exhalaisons. Ainsi les mêmes moyens qui conservent réellement la santé des mineurs dans leurs demeures souterraines, donnent à l'air qui y circule, & sur-tout dans les puits, où sont les principaux courans, les propriétés de l'air extérieur dans les mesures barométriques. C'est là sans doute la cause de cet intéressant phénomène, aussi tranquillisant sur le sort des mineurs, que sur l'application des règles d'aérométrie: ce qui se confirme encore par d'autres observations que je fis quelques jours après dans d'autres mines, où je trouvai quelque irrégularité, mais non point suivant ce que

les circonstances locales semblaient devoir en produire.

Ces mines sont dans le Ramelsberg , près de Goslar. Elles fournissent principalement du plomb , comme celles de Clausthal ; mais on les exploite d'une autre manière. Le filon , qui a près de dix-huit toises de largeur , est extrêmement pénétré de pyrite ; tellement qu'en l'échauffant , les vapeurs du soufre qui se dégage , font crevailler la pierre , qui tombe d'elle-même en grands lambeaux. On allume donc de grands feux contre le rocher ; & lorsqu'ils sont éteints , les mineurs aident avec des instrumens , la chute des pierres qui sont encore suspendues.

Il se détache donc presque constamment du minerai échauffé , des vapeurs sulfureuses , qui circulent dans les cavernes de la montagne , & dans les puits & soubiraux par lesquels ces cavernes communiquent les unes aux autres. Le jour que j'y entrai , étant un jour de repos pour les mineurs , il n'y eut de feu dans les mines , que celui que M. Roeder leur chef eut l'honnêteté de faire allumer , pour me donner une idée de cette exploitation. Cependant j'apercevais çà & là des vapeurs de soufre ; & souvent même elles étaient assez fortes pour m'occasionner un sentiment de suffocation très-

pénible. Quelquefois aussi j'éprouvais les restes de la chaleur communiquée au rocher, d'où ces vapeurs s'exhalèrent : & dans quelques cavernes où le feu n'était éteint que dès la veille, le thermomètre de Fahrenheit monta jusqu'à 110° : mais cette chaleur même est un ventilateur très-puissant, pour faire circuler l'air extérieur dans ces mines. Aussi les courans d'air y sont-ils si rapides, qu'on est obligé d'avoir des portes à l'entrée de toutes les galeries, & quelquefois même plusieurs de suite ; sans quoi il ne serait pas possible de tenir les lampes allumées dans ces souterrains.

C'est sans doute à ce renouvellement continuél de l'air, que les mineurs du Ramelsberg doivent la bonne santé dont ils jouissent, malgré la chaleur prodigieuse qu'ils éprouvent pendant le tems de leur travail ; & la quantité de soufre qui s'exhale de toute part : & c'est aussi probablement la cause de ce que mes observations du baromètre me donnerent les hauteurs plus exactement que je ne l'attendais d'après ces circonstances. Voici, monsieur, les résultats de ces observations, dont vous avez aussi les détails ci-joint.

to. de Fr,

Hauteur de la galerie de Breitling,
sur le fond du puits de Kaunkühl, 44,41

Hauteur de l'entrée des mines,
 sur la galerie de Breitling, . . . 27,04

Hauteur du haut du puits de
 Kaunkühl, sur l'entrée des mines,
 par des observations extérieures, 41,27

Profondeur du puits de Kaun-
 kühl, mesuré en trois portions,
 dont une à l'extérieur des mines, 112,72

Profondeur du même puits, dé-
 terminée par des observations im-
 médiates, au fond & au haut, 113,13

Je ne pus pas avoir d'abord les mesures
 géométriques, parce qu'il ne resta pas assez
 de tems pour les chercher le même jour.
 Mais dès le lendemain, M. Roeder les en-
 voya à M. de Usler, contrôleur du trésor,
 qui avait eu la bonté de me conduire au
 Ramelsberg & dans toute ma route sou-
 terreine. M. Roeder nous y avait accom-
 pagnés; il avait pris note des lieux où
 s'étaient faites les observations, & il envoya
 les mesures ci-après, que j'ai seulement
 changées en toises de France.

Hauteur de la galerie de Breitling, to. de Fr.
 sur le fond du puits de Kaunkühl, 46,86

Hauteur de l'entrée des mines
 sur la galerie de Breitling, . . . 25,76

Hauteur du haut du puits du
 Kaunkühl sur l'entrée des mines, 41,32

113,94

Il résulte de là, que sur la hauteur totale du puits, la mesure barométrique a différé de la mesure géométrique, de 0,81 toise, soit d'environ $\frac{1}{140}$ en défaut; que dans la mesure d'une partie de cette hauteur, faite en-dehors des mines, elle n'a différé que de 0,05, soit d'environ $\frac{1}{800}$, aussi en défaut: mais que dans les deux autres portions de la hauteur, prise dans l'intérieur de la mine, elle a différé dans l'une d' $\frac{1}{18}$ en défaut, & dans l'autre d' $\frac{1}{21}$ en excès. Sur quoi il faut remarquer que les erreurs absolues ne sont que de $2\frac{1}{2}$ toises, & d' $1\frac{1}{4}$ toise; & que ces petites différences peuvent résulter de quelque défaut dans l'observation, aussi bien sur de petites que sur de grandes hauteurs. Et dans ce cas-ci, où les erreurs sont en excès & en défaut, il est bien probable qu'elles tiennent à cela, & que les vapeurs sulfureuses n'y entrent pour rien de sensible.

Après avoir fait ces expériences dans l'intérieur des mines, je désirais beaucoup d'en faire aussi en plein air. L'ayant témoigné à M. Reden, il m'en fournit un moyen très - agréable; car lui-même, & M. Rausch, chef des géomètres souterrains, furent de la partie. Ce dernier avait eu besoin, à l'occasion d'un projet de galerie d'écoulement, de déterminer avec la plus grande exactitude la hauteur de deux

points extérieurs au Hartz, relativement aux mines de Clausthal & de Zellerfeld. Il ne s'agissait donc que de faire l'observation du barometre à l'entrée d'une certaine mine qui était un point fixe, & de l'aller faire ensuite à ces deux points extérieurs, dont l'un était à environ 3000 toises de distance horizontale au-delà d'une colline, & l'autre à 5000 toises, entièrement au-dehors du Hartz.

Nous exécutâmes ce projet le 30 octobre, & je trouvai les hauteurs suivantes par les calculs ci joints de mes observations.

to. de Fr.

Hauteur de l'entrée de la mine nommée Alte Seegen, au-dessus d'un certain point dans la vallée de Bremeke, 102,18

Hauteur de la même entrée de mine, au-dessus d'un autre point près de Lasfelde, dans la vallée d'Osterode, 173,81

Après que j'eus calculé ces observations, M. Raufsch eut la bonté de me donner un profil de la route que nous venions de faire, où les points ci-dessus étaient marqués. Leur hauteur, réduite en toises de France, est comme suit:

to. de Fr.

Le point de la vallée de Bremeke, au-dessous d'Alte Seegen, 100,85

Celui de la vallée d'Osterode, 173,56

Ainsi, l'une de ces mesures barométriques faites en plein air, s'est trouvée presque entièrement semblable à la mesure géométrique ; l'autre n'en diffère que d'une toise & un tiers en excès.

Il ne s'agissait plus que d'examiner si les mesures géométriques étaient vraiment dignes de confiance. Mais je vis bientôt que je pouvais me reposer à cet égard sur l'importance dont il est pour les mineurs qu'elles le soient, & sur l'expérience qui les vérifie tous les jours. Cependant elles s'exécutent d'une manière si singulière, qu'il faut réellement cette expérience, pour se persuader qu'elles sont exactes.

Un fil de laiton tordu, de 5 toises, deux poinçons, un demi-cercle & une boussole, sont tous les instrumens du géomètre souterrain. Il étend son fil, par le moyen de ses deux poinçons, dans la direction du trajet qu'il mesure ; l'habitude le lui fait tendre toujours au même degré. Son demi-cercle, qui est fort léger, étant suspendu au milieu de ce fil, lui en montre l'inclinaison ; il a par ce moyen un triangle rectangle, dont l'hypothénuse & l'angle sur la base lui sont connus : il a donc la hauteur verticale & la distance horizontale parcourues. Il suspend ensuite sa boussole au même fil, pour en connaître la déclinaison & par conséquent la direction de la ligne horizontale. C'est ainsi

qu'il tire le plan & la coupe de ces labyrinthes fouterreins ; & c'est ainsi encore qu'il va chercher au-dehors , à travers les vallées & les collines , des points correspondans à ses galeries & à ses puits.

Est-ce donc là une méthode dans laquelle on puisse vraiment prendre confiance ? Le fait parle ici , & épargne les raisonnemens. Le mineur , sur la foi de son géometre , s'aventure à entreprendre , dans l'absolue nuit des entrailles de la terre , un travail qui lui coûtera des années , en perçant journellement le rocher. On vient à sa rencontre , de quelqu'autre mine , ou du dehors. Au bout de la mesure déterminée , nos gnomes viennent à s'entendre , & enfin ils se trouvent. J'ai vu plusieurs de ces points de rencontre dans les galeries ; on a peine quelquefois à appercevoir le petit évasement qu'il a fallu faire , pour qu'elles se joignent bout à bout.

Il me reste à vous communiquer , monsieur , d'autres mesures barométriques , non vérifiées , par lesquelles j'ai déterminé la hauteur de quelques points du Hartz relativement à la plaine , & principalement le plus haut point.

Cette sommité la plus élevée , nommée le Blocksberg ou Broken , est située dans les terres de M. le comte de Verniguerode. Ce fut ma première course lorsque j'arrivai

au Hartz ; & M. le baron de Reden la fit déjà avec moi. Nous partîmes à dix heures du soir de Clausthal , & nous arrivâmes à 2 $\frac{1}{2}$ heures du matin à Oder-brucke , hameau situé au pied du Brocken. Notre intention était de nous mettre en marche à la pointe du jour , pour arriver au lever du soleil au sommet de la montagne ; parce que c'est le moment le plus favorable pour voir l'immense pays que l'on découvre de cette hauteur , les vapeurs qui peu à peu ternissent le tableau , n'étant pas encore élevées. Mais d'autres vapeurs rendirent inutile notre course de nuit : les nuages s'emparèrent du haut des montagnes , & long-tems nous hésitâmes si nous ne renverrions pas la partie à un autre jour. Mais enfin un rayon d'espérance ayant lui à Oder-brucke , nous nous déterminâmes à partir pour la montagne. Il était 9 h. du matin ; & une heure eût suffi pour nous rendre au sommet , si nous avions eu beau tems. Mais les nuages s'étant épaissis toujours davantage , nous nous égarâmes , malgré nos guides ; & sans une boussole & une carte de ces montagnes , dont M. de Reden avoit eu la précaution de se munir , nous ne serions peut être pas arrivés de tout le jour au Brocken , autour duquel nous tournions , sans le trouver. Il était midi lorsqu'enfin nous l'atteignîmes , étant

nous-

nous-mêmes couverts de verglas, comme toute la montagne. Il faisait un vent assez fort, le thermometre était à $31\frac{1}{3}$ de Fahrenheit; & les nuages chariés par le vent, couvraient tout d'une croûte de glace, qui se formait à vue d'œil.

J'avais porté avec moi un nouvel hygrometre, construit sur les principes de celui que j'ai eu l'honneur de présenter à la société royale, il y a quatre ans; mais où j'ai corrigé plusieurs des défauts que l'expérience m'a déjà fait découvrir dans ma premiere tentative. J'espérais, en le portant au Hartz, de répéter l'expérience de grande sécheresse des couches supérieures de l'air, que j'avais faite ci-devant sur l'une des sommités des Alpes. Mais il en arriva tout autrement, & je ne fus pas fâché du contraste. Arrivés donc enfin au sommet du Brocken, je suspendis mon hygrometre au-dehors d'une petite hute que M. de Verniguerode a eu l'humanité de faire bâtir pour servir de refuge aux curieux dans le mauvais tems. En un instant l'ivoire, dont ce nouvel instrument est fait comme le premier, fut couvert d'une couche de verglas; & ce qui mérite quelque attention dans la matiere de *l'humor*, l'hygrometre fut réduit par-là, à très-peu près, au point de l'humidité même.

Je ne m'arrêterai pas ici sur quelques autres

observations que j'ai faites avec cet instrument pendant mon voyage. J'en ai été plus content que du premier à divers égards. Cependant je ne suis pas au bout des difficultés ; mais heureusement non plus , je ne suis pas au bout des ressources.

Je fis aussi l'observation du barometre sur cette hauteur. Je l'avais faite en partant d'Oder-brucke, & je la fis au retour. J'avais aussi des observations correspondantes à Clausthal : j'en eus pendant tout mon voyage de journalieres , à Clausthal, à Gottingue & à Hanovre. De toutes ces observations, j'ai conclu la hauteur du Brocken sur tous les lieux ci-dessus, par les calculs ci-joints, dont voici l'extrait.

	to. de Fr.
La maisonnette au sommet du Brocken, sur Oder-brucke, . . .	172,93
Oder-brucke sur Clausthal, . . .	91,39
Clausthal sur Gottingue, par dix-sept observations correspondantes pour le tems, entre M. le professeur Erxleben & moi, . . .	210,21
Gottingue sur le Hanovre, par seize semblables observations entre M. Erxleben & M. de Hinuber, . . .	56,45
Hauteur totale du Brocken sur Hanovre, . . .	530,98

Il fera aisé de favoir la hauteur du Hanovre sur le niveau de la mer , pour compléter cette mesure. Des observations correspondantes du barometre , suffiront pour cela. Mais en attendant , il est aisé de juger , soit par le barometre lui-même , dont la hauteur moyenne le matin , pendant le mois d'octobre , fut 30,1 pouces anglais à un second étage , soit par le peu de pente des rivières jusqu'à la mer , que l'élévation du Hanovre , au-dessus de son niveau , n'est pas bien grande.

Voilà , monsieur , les observations les plus intéressantes de ce genre , que j'aie faites dans le Hartz. Il me semble qu'elles sont propres à donner le courage d'examiner de plus près tous les principes physiques sur lesquels elles se fondent ; principes dont les conséquences très-étendues , nous promettent de nouveaux pas dans l'étude de la nature , non-seulement sur la terre , mais dans le ciel.

III. A M. F. * * *.

MONSIEUR. Vous avez honoré quelquefois de votre suffrage les premiers essais de ma muse. Daignez accueillir aussi favorablement l'ode que je vous adresse. Je l'ai présentée à la société philanthropique de

Strasbourg, dont j'ai l'honneur d'être membre, comme un tribut académique. Le sujet me conciliera votre suffrage, quand même l'occasion n'y répondrait pas.

Eloquio victi, re vincimus ipsa.

Que vous êtes heureux, mon cher cousin, d'avoir choisi pour votre asyle celui de la liberté ! On l'exile de par-tout ; & sans les montagnes de la Suisse & l'Amérique septentrionale, elle ne ferait plus qu'une chimère. Vous êtes digne de la posséder, par la franchise de votre ame & l'aménité de vos mœurs. Je m'estimerais le plus fortuné des hommes, si je pouvais vivre auprès de vous, & jouir de l'incalculable avantage d'admirer de près vos vertus.

TARTERON.

Le fanatisme. Ode philosophique adressée à la société philanthropique de Strasbourg.

QUEL démon remplit d'épouvante
Le globe à ses pieds gémissant ?
Dans sa main de sang dégouttante
Etincelle un fer menaçant.
L'aveugle erreur, l'affreuse rage,
La destruction, le carnage,
Ensanglantent par-tout ses pas ;
Et ces ministres inflexibles
Font retentir ces mots terribles :

La foi crédule, ou le trépas !

L'horreur que cet aspect m'inspire,
Accable & glace tous mes sens.
Sous mes doigts éperdus, ma lyre
Ne rend que des sons impuissans.
Telle est la funeste influence
De ce monstre, qu'en sa vengeance
Le ciel fit sortir des enfers.
Qu'à sa voix les mortels pâlisent.
Les cœurs qu'il séduit s'endurcissent ;
La raison se tait dans les fers.

Prête-moi tes clartés célestes,
Auguste & mâle vérité ;
Contre un tyran que tu détestes,
Viens protéger l'humanité.
Lâches & vaines impostures,
Captivité, gibets, tortures,
Vous céderez à ses efforts.
Telle, du frein impatiente,
L'onde de fureur écumante,
Rompt sa digue, & franchit ses bords.

Pour établir son despotisme,
Du voile de la piété,
L'impitoyable fanatisme

86 JOURNAL HÉLVÉTIQUE.

Sait couvrir son zèle emprunté.
De la religion sacrée
Prenant la dépouille adorée,
Il profane ses saints autels ;
Mais son pouvoir illégitime
Ne lui donne que par le crime
Droit à l'hommage des mortels.

Je le vois , semant sur la terre
Le trouble & la rebellion,
Favoriser de son tonnerre
Les forfaits de l'ambition.
J'entends cette pompeuse idole
Flétrir du haut du capitole
Deux rois bienfaiteurs des humains. (*)
O honte ! Ses arrêts sinistres
Trouvent d'autres rois pour ministres ; (**)
Et le sceptre honorait leurs mains !

Réponds-moi , malheureux Ibère :
N'es-tu plus ce peuple indomté,

(*) Louis XII & Henri IV , quels rois ! ex-
communies l'un par Jules II , & l'autre par Sixte-
Quint.

(**) Les rois ligués contre Louis XII , Phi-
lippe II , roi d'Espagne , implacable ennemi des
princes de la branche de Bourbon.

Qui jusqu'au regne de Tibere
Combattit pour sa liberté ?
C'est dans tes campagnes fertiles,
Qu'aidé du secours de tes villes,
Sertorius long-tems brilla,
Et digne émule de Pompée,
Brava la puissance usurpée
De l'heureux & cruel Sylla.

Non, tu n'es dans ta décadence
Qu'un peuple épars dans des déserts,
Que sa honteuse dépendance
Rend la fable de l'univers.
En vain l'un & l'autre hémisphere
Des rois que l'Espagne révere,
Fonde & relève la grandeur:
Jouissent-ils du rang suprême,
Quand ils mettent leur diadème
Aux pieds d'un vil inquisiteur ?

Dieu ! quelle épouvantable image
Ce mot retrace à mes esprits !
Qui traînez-vous dans l'esclavage ?
D'où sortent ces lugubres cris ?
Pourquoi ces voûtes infernales ;
Où des vengeances monacales

88 JORNAL HELVETIQUE.

Gémissent les tristes objets ?

Pourquoi ces bûchers & ces flammes ?

Où vont ces enfans & ces femmes ?

Babares ! quels sont vos projets ?

Le ciel du crime des impies

Veut-il se venger à nos yeux ?

L'enfer s'entr'ouvre ; des furies

Les torches éclairent ces lieux.

J'apperçois les ombres timides ,

Que de ses serpens homicides

Preffe la superbe Aleçon.

Je vois Minos & Rhadmanthe :

Quelle sentence foudroyante

Va prononcer le fier Pluton ?

Mais où m'égare un vain délire ?

Dominique ! ton tribunal

Exerce un plus terrible empire

Que l'aréopage infernal.

N'a-t-il pas ses cavernes sombres ,

Où les proscrits , comme les ombres ,

Du jour regrettent les attraits ?

Le faux zele orne la victime ;

Le bûcher est le noir abyme

Qui va l'engloutir pour jamais.

Le fanatisme qui s'avance,
 Savoure en ces cruels momens
 L'affreux plaisir de la vengeance:
 Son œil se repaît de tourmens.
 Pour rendre les cœurs inflexibles,
 Sur les yeux des mortels sensibles
 Il étend son épais bandeau:
 Et l'aveu d'un peuple imbécile,
 De l'erreur esclave docile,
 Est son triomphe le plus beau.

O France ! ô ma chere patrie !
 O toi, ma joie & mes douleurs,
 Regarde comme t'ont flétrie
 Le fanatisme & ses fureurs !
 De Mérindol, de Cabriere,
 L'intolérance meurtriere
 Extermine les habitans.
 Un roi, de ses forfaits complice, (*)
 Souille ses regards du supplice
 De ses fujets, de ses enfans.

Périsse à jamais la mémoire

(*) François premier assistait au supplice de ses fujets protestans, que le parlement de Paris faisait brûler.

90 JOURNAL HELVETIQUE.

De ce jour déplorable, affreux, (*)
Qui couvrit notre antique gloire
De l'opprobre le plus honteux !
Ce jour, où le Français parjure,
Des loix, du sang, de la nature,
Brisa tous les sacrés liens :
Ce jour, où l'Europe effrayée
Vit la France entière noyée
Dans le sang de ses citoyens !

Mais quoi ! loin d'affouvir la rage
Du fanatisme destructeur,
L'ancien continent qu'il ravage,
Ne suffit point à sa fureur !
Indigné que le nouveau monde
Goûtât dans une paix profonde
Le bonheur d'en être ignoré,
Des Davilus & des Pizarès
Il excite les cœurs avares,
Et leur remet son fer sacré.

Déjà ces vainqueurs intrépides,
Trainant la terreur sur leurs pas,
Montrent à des brigands avides

(*) La Saint-Barthélemi.

L'or que recelent ces climats.
Aussi-tôt leurs mains assassines
Amoncelent sous des ruines
Les monarques & les sujets.
C'est en échauffant le carnage,
Qu'un prêtre cent fois plus sauvage
Leur annonce le dieu de paix.

Divine loi de la nature ,
Qu'outragent les persécuteurs ,
De ta lumière sainte & pure
Remplis & pénètre les cœurs ;
Dissipe l'orgueil dogmatique ;
A l'obscurité scholastique
Oppose tes vives clartés ;
Et que le doute légitime
Déformais ne soit plus un crime ,
Mais la source des vérités.

Les bords fortunés de la Seine
Offrent un spectacle enchanteur.
Un roi vertueux y ramène
Les jours de calme & de bonheur.
Louis, à l'humanité sainte ,
De nos cités ouvre l'enceinte ;
Sur son trône il la fait placer :

A ses côtés, la bienfaillance
S'affied avec la tolérance,
& la liberté de penser.

Grand roi ! qui portas sur le trône
L'ame & les projets de Titus,
Un appui manque à ta couronne ;
Qu'elle le doive à tes vertus.
Termine l'injuste ostracisme,
Auquel l'atroce fanatisme
Condamne tes sujets épars : (*)
Plus d'une puissance rivale,
A leur expulsion fatale
Doit & son commerce & ses arts.

Ils obtinrent par leur naissance
Le droit de vivre sous tes loix.
Pourquoi leur ravir l'espérance
D'obcir au meilleur des rois ?
Leur cœur, à la France fidelle,
S'agite & s'élance vers elle,
Dans ses soupirs & dans ses vœux ;
Et l'amour pour leurs anciens maîtres
Leur fut transmis par leurs ancêtres,

(*) Les réfugiés.

Comme le feul bien digne d'eux.

Et vous, de la philanthropie
Promoteurs toujours généreux,
De l'intolérance affoupie
Craignez le réveil dangereux.
Ses fanguinaires fatellites
Osent prescrire des limites
Aux progrès de votre raison.
Tenez la vérité voilée,
Ou redoutez de Galilée
La flétriffure & la prifon.

IV. *Notice des diverses productions de l'isle de Malthe, qui peuvent entrer dans le commerce, tirée des voyages manuscrits de M. Pingeron, capitaine d'artillerie, & ingénieur au service de Pologne.*

QUOIQUE l'isle de Malthe foit stérile de sa nature, n'étant qu'un rocher blanchâtre qui se taille facilement, l'industrie de ses habitans a suppléé depuis un tems immémorial à cette rigueur du sort. Cependant, si l'on jette un coup-d'œil sur ce que les anciens nous en apprennent, nous verrons qu'elle fournissait, comme aujourd'hui, un miel délicieux, d'où lui vient son nom grec

de *Melites*, qu'elle portait alors. Or l'éducation des abeilles, partie si essentielle de l'économie champêtre, & si négligée en France (*), suppose une agriculture plus ou moins éclairée. Il paraît donc que les anciens habitans de Malthe y avaient jadis rapporté des terres, ou que les *detritus* de leur rocher se mêlant avec la terre végétale transportée de Sicile & de Barbarie, en rendent le sol capable de produire. Malgré cette dispendieuse ressource, Malthe ne donne ni grains, ni vins, ni olives, ni bois, & l'on n'y voit point de pâturages. Cette isle ne fournit qu'une assez grande quantité de coton, d'avoine, du cumin, des fruits délicieux, parmi lesquels on doit compter les oranges, dâtes du Portugal, & d'excellens herbages, sur-tout des choux-fleurs, des brocolis, & des melons de différentes espèces.

Le coton, qui est très-estimé pour sa blancheur & pour sa finesse, offre des ressources à l'industrie. On en fait des couvertures

(*) M. Pingeron a publié un traité complet de l'éducation des abeilles, qui se trouve à la suite de la traduction qu'il a faite du poëme italien de Ruccelai sur ces insectes, 1 vol. in-12, petit format. A Paris, chez Delalain, rue & à côté de la comédie française.

très-belles dans l'isle de Gozo , qui est voisine de Malthe ; & nombre de femmes , & même des hommes s'occupent à faire de la toile avec cette matiere , ainsi que des bas , des bonnets & des mouchoirs.

L'avoine & l'orge se conformment dans le pays , qui produit quelques chevaux de la plus grande beauté , & qui tiennent beaucoup de la vigueur des barbes , d'où ils tirent vraisemblablement leur origine. Les ânes , ces animaux si frugals & si utiles dans les pays chauds , y sont d'une grosseur prodigieuse , & se vendent très - cher , pour servir d'étalons dans les pays où l'on élève des mulets.

Le cumin , espece de plante très-chaude de sa nature , se vend à l'étranger. Les Allemands , sur-tout les peuples de la Westphalie , en mêlent dans leur pain détestable , qu'ils nomment *pompernickel*.

Les fruits se conformment tous dans l'isle , à l'exception des grenades & des oranges qui sont les meilleures que l'on connaisse. On reconnaît ces dernières à la finesse de leur peau. Il y en a qui sont rouges intérieurement. L'oranger qui semble se plaire singulièrement dans le sol aride de Malthe , fournit un autre objet de commerce par ses fleurs : ce sont les eaux de senteur & les liqueurs que les distillateurs du pays en re-

tirent, & qu'ils vendent à vil prix. On a remarqué que les orangers qui portent les bigarades, sont ceux qui produisent le plus de fleurs. Quant aux autres, ils exigent beaucoup de soins, & c'est peut-être à cette sollicitude que les oranges de Malthe doivent leur qualité supérieure.

On fait encore des compotes & des confitures délicieuses avec des abricots particuliers à l'isle de Malthe, que l'on y nomme *alexandrini*. Elles peuvent se transporter par-tout. Les légumes ne sauraient être portés au loin, à l'exception des melons d'hiver, qui sont oblongs, lisses & tout verds extérieurement; leur goût est parfait, & l'on en confit dans l'isle.

Le miel que produit Malthe ne peut être égalé que par celui que fournit un gros rocher de la Sicile, ou plutôt un islot couvert de plantes aromatiques, sur-tout de thym, que l'on nomme le *maretime*.

Les petits chiens maltois sont encore un objet de commerce pour les pauvres, qui les élèvent avec grand soin; leur prix est quelquefois très-considérable. (La grande espèce manque aujourd'hui.) Leur intelligence égale leur beauté, qui consiste principalement dans la longueur de leur foie, dans la petitesse de leur corps, & dans leur nez écrasé, ou plutôt caillé dès leur naissance.

Je

Je voudrais pouvoir me dispenser de dire ici que la guerre que l'ordre de Malthe fait sans cesse aux puissances de Barbarie autorise par représailles la vente des esclaves dans son isle. Des hommes y sont conduits comme des brutes dans les marchés. Les y achète qui veut ; & s'ils sortent de l'isle, on paie à l'ordre une certaine somme pour chaque tête. Ce commerce, qui attriste l'humanité, a ses regles & ses usages. La plupart des membres de l'ordre le condamnent, parce qu'il donne lieu à des excès (*) qui passent pour nécessaires.

(*) Il y a quelques années qu'une famille entiere, composée d'une mere & de quatre enfans, fut prise sur la côte de Barbarie, sur un bâtiment du pays, en allant travailler dans une isle voisine. Comme les Malthois ne se méfiaient pas de cette mere infortunée, on ne la mit pas aux fers, & on lui laissa quelque liberté sur le bord. Dans cet intervalle elle surprit un bout de corde qu'elle destina à un usage qui fera frémir les ames honnêtes. Arrivée à Malthe, elle fut conduite au bazar ou marché, pour y être vendue avec sa famille. Cette malheureuse mere prévoyant qu'on allait la séparer de ses enfans, les lia tous autour d'elle, & dit qu'elle périrait elle-même avant qu'on lui enlevât ses enfans, ou qu'elle les étranglerait de ses propres mains. Un étranger humain acheta tous ces infortunés. Voilà les abus

Quant aux productions qui dépendent absolument des arts, elles se réduisent 1°. à des ouvrages d'orfèvrerie, tels que les petites chaînes d'or très-délicatement faites; à des ouvrages en filigrannes à l'usage des Levantins, comme des boutons de gilet, des boucles d'oreilles & des bagues, des boutons de manches couverts de petits grains d'or; enfin à de petites croix de Malthe que les dames & les jeunes demoiselles portent suspendues à leur col dans plusieurs ports de mer, sur-tout à Marseille; 2°. des pendules à très-grand marché, qui parent très-bien la chambre d'un particulier ou une salle d'auberge, & qui sont de la plus grande simplicité. J'ai toujours été surpris que l'on n'en ait pas introduit l'usage en France, sur-tout dans les villes de province, où l'on préfère sensément l'utile; ces pendules font voir les heures & les minutes de très-loin, & ne coûtent qu'un louis ou 36 livres au plus à Malthe. Le cadran est inscrit dans un grand carré d'environ dix-huit pouces de côté. Le mouvement est mis en action par un petit poids suspendu à une poulie mobile, comme dans un tourne-broche,

qui se pratiquent en Europe, où les pirates seuls devraient, ce semble, être regardés comme de bonne prise.

pour pouvoir tirer plus long-tems sans descendre beaucoup. Ce poids ne se voit point.

Je ne doute nullement que ceux qui fabriqueraient les premiers à Paris de pareilles horloges sans sonnerie, gagneraient beaucoup d'argent sans nuire aux *penduliers* & autres horlogers, puisque leurs ouvrages auront toujours leur valeur & la préférence ; 3°. des paniers pour pêcher, faits de roseaux ou de cannes avec la plus grande dextérité. Comme la Provence produit de pareilles cannes, quoique moins longues qu'en Sicile & à Malthe, on pourrait y introduire l'usage de ces paniers & même le genre de pêche auxquels ils servent ; 4°. de petits esquifs ou barques pour la promenade en mer (*), dont on a fait bouillir les principales parties dans de l'huile de lin, & que l'on croit avoir rendu par-là incorruptibles.

Si le fameux champignon qui croît sur un seul rocher à quelques toises de l'isle de Gozo, & que l'on nomme mal-à-propos *fungus melitenfis*, pouvait se multiplier à Malthe & dans les isles voisines, comme cela ferait peut-être possible, si l'on y transf-

(*) J'en ai vu dans le port de Malthe pour une seule personne, qui étaient les plus jolis possibles.

portait les semences dans un tems convenable, il procurerait alors des trésors à ces contrées.

Ce champignon qui a la forme d'un fufeau, & qui paraît être dans la claffe des morilles, eft un fpécifique affuré contre la dyfenterie ou flux de fang; maladie qui caufe tant de ravages dans les campagnes & dans les armées, après certaines intempéries. Les environs de Trapani en Sicile, produifent de pareils champignons; mais on dit qu'ils font fans vertu. Le grand-maître réferve ceux qui croiffent fur le rocher voifin de l'ifle de Gozo, dont on vient de parler, pour en faire des préfens aux fouverains, ou aux membres les plus diftingués de l'ordre. On arrive à ce rocher par un pont de corde qui eft effrayant. Imaginez-vous deux cables fortement tendus du rocher à l'iflè, lesquels entrent dans les chapes de quatre poulies clouées fortement contre les longs côtés de la caiffe rectangulaire où fe miet la perfonne qui va chercher les champignons. Ces cordages font fous les poulies. Une troifieme corde attachée pareillement, d'un côté, à un fort piquet planté dans l'iflè, & de l'autre, au rocher, fert à la perfonne à fe paffer d'un côté ou de l'autre. Ce pont eft élevé vers le milieu de plus de quatre étages. Les Maltois tirent encore quelque

parti des pierres (*) de leur isle, sur-tout de celles qui sont les plus blanches; & qui se taillent le plus facilement. Ils en forment des chambranes de cheminées, des balustres pour des terrasses, qu'ils façonnent au tour & vendent ensuite aux étrangers. Ceux-ci en lestent leurs vaisseaux. On assure que l'on a découvert, il y a quelques années, une belle carrière d'albâtre dans l'isle de Gozo, que l'on soupçonne être l'Ithaque des anciens.

(*) On voit près de l'ancienne capitale de l'isle de Malthe, que les naturels du pays appellent *Medina*, une grotte où l'on assure que se refugia saint Paul, après son naufrage, en allant à Rome, & dans laquelle on voit un miracle toujours subsistant; c'est une terre qui se régénère sans cesse, malgré qu'on en enlève. On peut la regarder comme une espèce d'efflorescence du sol. La superstition des peuples du voisinage lui attribue des propriétés médicinales Elle doit être au moins absorbante. On ne permet qu'à un petit nombre de personnes d'entrer dans cette grotte, où l'on voit encore une belle statue de saint Paul en marbre blanc. Le peuple reste à la porte ou dans le corridor par lequel on y descend. Près de cette grotte sont les catacombes ou sépultures souterraines creusées du tems des Carthaginois. On n'y voit plus rien d'intéressant; car tous les tombeaux ayant été ouverts & violés, elles sont très-basses & fort incommodes,

Il est à présumer que ces diverses isles ont été jadis très-peuplées, d'après les médailles que l'on y trouve. Les Carthaginois qui paraissent y avoir laissé leur langue, qui est encore celle des Barbaresques, ont séjourné long-tems dans ces contrées après les Phéniciens.

La meilleure histoire de Malthe est celle d'Abela, avec les notes du comte Ciantar. Des raisons particulières ont fait suspendre la dernière édition après le premier volume. J'ai vu à la bibliothèque publique de la capitale de cette isle, plusieurs manuscrits du fameux chanoine Agius, sur l'histoire naturelle du pays.

V. *Le Visionnaire. Fable.*

Nous venons tous d'un même pere,
 Nous suivons tous la même loi.
 Or je voudrais savoir pourquoi
 A Pierre, à Jacques tout prospere,
 Plutôt qu'à Jean, plutôt qu'à moi.
 Je suis chétif, malheureux, pauvre here :
 Ne pourrois-je pas être roi ?
 Mais.... oui sans doute, & sur ma foi,
 Si je l'étais, j'agirais de maniere
 Que rien n'irait en défarroi.

Pour régner , après tout , faut-il tant de mystere ?
Faut-il être un Œdipe ?... On radote, je croi,
De nous dire qu'un sceptre a causé de l'effroi

A plus d'un prince titulaire.

Je n'ai jamais rempli qu'un fort modique emploi ;
Eh bien , que d'un royaume on me fasse l'octroi ,
Et l'on verra ... c'est mon affaire.

En ces mots à peu près certain visionnaire
Devifait seul entre deux draps.

Des Infurgens de l'Angleterre

Il terminait tous les débats ,

Faisait la paix , faisait la guerre ,

Faisait l'Empire tributaire ,

Faisait... que ne faisait-il pas !

Sans sortir de son lit , souverain de la terre ,

Le fils d'Eloi s'endort dans le champ des combats.

Mais à peine Morphée a-t-il clos sa paupiere ,

Qu'un songe détruit sa chimere.

Il s' imagine avec fracas

Conduire un char dans la carriere.

Le moindre heurt , la moindre pierre

Lui paraissait un monstre excité sous ses pas :

Mon Charlemagne , dont le bras

Suffisait au double hémisphere ,

Sort à peine de la barriere ,

Qu'il voit son char voler en mille éclats.

Il est bien de ces potentats,

Dont la sagesse imaginaire

Se fait un jeu de régir les états.

C'est Phaéton qui demande à son père

A conduire un seul jour le char de la lumière.

Par M. GORSAS.

VI. *Romance. Air du vaudeville de la Rossière de Salency.*

UN foir d'été, dans ce vallon,

J'appercus le berger Sylvandre :

Il répétait une chanson,

Et je pris plaisir à l'entendre.

Il chantait : amusez-vous ; mais,

Pour être heureux, n'aimez jamais.

Profitant de cette leçon,

Et piqué des rigueurs d'Émène,

Moi, je me mis à l'unisson,

Et ma voix répéta sans peine :

Folâtrez, amusez-vous ; mais,

Pour être heureux, n'aimez jamais.

En chantant, je vis près de nous

S'asseoir la coquette Thémire ;

Elle eut beau faire les yeux doux ,
 Et s'armer d'un plus doux fourire :
 J'osai lui prendre un baïser ; mais ,
 En lui disant , n'aimons jamais.

Le lendemain , sous un ormeau ,
 Je te vis , jeune Silvanire.
 Je jouais de mon chalumeau ,
 Et soudain je me mis à dire :
 Je voulais braver l'amour ; mais ,
 Je te vois , j'aime pour jamais.

Quand je trouve des pastoureaux ,
 Ou bien de jeunes pastourelles ,
 Je dis , voyez ces tourtereaux ,
 Je dis , voyez ces tourterelles :
 Ils se plaignent sans cesse ; mais ,
 L'amour les unit à jamais.

Pastoureaux , unissez vos voix ,
 Chantez le dieu de la tendresse ,
 Célébrez ses aimables loix ,
 Mais point aux pieds de ma maitresse ,
 Ou bien chantez notre amour ; mais ,
 Gardez-vous de l'aimer jamais .

Par M. DE MURVILLE.

LES deux premières éditions de l'Encyclopédie *in-4.* annoncées chez PELLET, à Geneve, se sont écoulées avec une rapidité qui prouve que le public a goûté le projet de cette réimpression, & qu'il est content de la manière dont on l'exécute.

Les éditeurs, flattés d'un accueil qui a surpassé leurs espérances, proposent une troisième souscription, aux mêmes conditions que les précédentes. Au moyen d'un plus grand nombre de presses qu'on fera monter, ceux qui voudront souscrire, auront l'ouvrage complet en même tems que les premiers souscripteurs. On achètera des caractères neufs, les papiers seront de la même qualité, & l'exécution aussi soignée que celle des volumes actuellement entre les mains du public. On paiera donc en souscrivant, 12 livres; en recevant chaque volume de discours, 10 livres; en recevant chacun des deux premiers volumes de planches, 18 livres; & en recevant le dernier volume de planches, six livres. La souscription est ouverte jusqu'au premier mars, & la première livraison se fera en mai 1778. On peut souscrire chez les principaux libraires de chaque ville.



QUATRIEME PARTIE.

L E

NOUVELLISTE SUISSE.

T U R Q U I E.

C*onstantinople.* Le nouveau prince de Moldavie est parti de cette capitale pour aller prendre possession de sa dignité, accompagné de plusieurs officiers de la Porte & du grand-visir, après avoir distribué, suivant la coutume, des présens considérables aux personnes en place. Les députés de Sahib-Guéray sont toujours ici ; mais le peu d'égards qu'on leur témoigne, fait penser que le grand-seigneur est bien éloigné de vouloir déférer aux desirs de la Russie, & de reconnaître ce nouveau kan. On fait que les petits Tartares sont divisés en deux partis, ce qui a donné lieu à des séditions & même à des voies de fait dans la Crimée ; & c'est pour soutenir au besoin ceux qui sont affectionnés à l'empire Ottoman, que le grand-seigneur a ordonné au commandant qui campe près de Sinople à la tête de 30000 hommes, de se tenir prêt à entrer dans la presqu'isle sur la pre-

miere réquisition des Tartares.

Quoiqu'il se soit tenu plusieurs nouvelles conférences entre les principaux ministres de la Porte & l'envoyé de Russie, dans l'une desquelles le grand-seigneur a assisté en personne, & qui a été très-longue, on continue à prendre à tous égards des mesures, & à faire des préparatifs multipliés, comme si l'on persistait sans retour dans la résolution d'entreprendre une guerre prochaine, & de la pousser avec la plus grande vigueur par terre & par mer. Sa hauteesse a fait signifier à tous les intendans des mosquées, de dresser sans aucun délai & de remettre au gouvernement un état fidele & exact de tout l'argent qu'ils ont en dépôt : ce qui lui assure en cas de besoin une somme de plusieurs millions de piastrès. On a exposé en public tout ce qui compose l'équipage du grand-visir lorsqu'il se met en campagne. Le séraskier destiné à commander sous ses ordres, & déjà nommé, est d'une valeur éprouvée. Les embarras dans lesquels l'armée Ottomane s'est trouvée vers la fin de la dernière guerre faute de vivres, & les suites fâcheuses qui en ont résulté, font cause que la Porte donne la plus grande attention à former des magasins par tout où le besoin l'exigera, & il est facile de voir que pour cet objet & d'autres encore, elle s'est procuré des lumieres & une direction qui lui ont

manqué jusques ici. Si l'on en croit divers avis, le voyage du major de Zeguelin en cette cour, pour travailler à maintenir la paix entre les deux empires, a été annoncé prématurément, & cet officier se trouve encore à Potsdam. Un navire russe, commandé par un capitaine Anglais, ayant obtenu la permission de passer dans la mer Noire, & étant arrivé à la vue de la flotte du capitán-pacha, qui se trouvait à l'ancre dans le canal, cet amiral lui envoya sur-le-champ ordre de retourner à Constantinople, & d'y débarquer sa cargaison. C'est en vain que l'envoyé de Russie a fait des représentations en réclamant l'article du dernier traité qui accorde le libre passage aux vaisseaux marchands de sa nation : il n'a rien pu obtenir ; & ce fait seul prouverait l'ascendant que ce guerrier fameux, devenu le principal espoir de l'empire, continue d'avoir sur l'esprit du grand-seigneur, comme sur le plus grand nombre des membres du divan. Ce sera sans doute par l'effet de son crédit que la Porte aura, comme on le prétend, fait défendre dans tous les ports de l'empire, d'y laisser entrer aucun vaisseau russe ; voulant même que l'on tire sur eux, au cas qu'ils ne s'y conforment pas. Depuis la révolution arrivée dans l'Egypte, & dont on a parlé, l'un des deux chefs du parti vic-

torieux , ayant fait massacrer l'autre publiquement , & exilé les beys qui lui étaient attachés , il en est résulté de nouveaux troubles , dont le pacha qui gouverne cette province , cherche à profiter , pour se défaire de tous ces beys les uns par les autres , & rétablir peu à peu l'autorité du grand-seigneur.

R U S S I E.

Pétersbourg. La cour a reçu des nouvelles positives touchant les troubles survenus dans la Crimée. Les Tartares avaient à la vérité formé une conjuration contre Sahib-Guéray , à cause de son attachement pour la Russie ; mais elle a été découverte à tems , & n'a pas eu les suites fâcheuses qu'on avait annoncées. Les troupes russes , après avoir essuyé quelques échecs de la part des rebelles , se sont mises à leur poursuite , & ayant pénétré dans la péninsule , les ont attaqués & entièrement défaits près de Caffa , ville importante , dont elles se sont emparées , après en avoir chassé tous leurs partisans.

Le prince , dont la grande-duchesse est accouchée , a été baptisé sous le nom d'*Alexandre - Pawlovits*. Comme la Porte paraît vouloir ne rien diminuer de ses prétentions sur la Crimée , & que la Russie a déclaré sa résolution de faire exécuter en plein tout ce que le dernier traité a réglé par rapport au sort des peuples qui l'habitent , on ne peut

regarder que comme inévitable une guerre entre ces deux puissances : en conséquence de quoi quinze nouveaux régimens Russes ont traversé la Pologne pour aller passer le Niéper au-delà de Kiow , pour continuer leur marche le long de la rive gauche de ce fleuve. Une partie des troupes de la même nation , qui campait sur le Niester , s'est mise en route pour la Crimée ; on présume qu'en cas de rupture , les premiers coups tomberont sur la forteresse d'Oczakow.

S U E D E.

Stockholm. S. M. voulant favoriser les progrès de la navigation dans ses états , vient de supprimer les droits que la diete de 1765 avait imposés sur les marins en forme de contribution, moyennant quoi ils seront exempts de tout impôt.

Sur les représentations faites au roi , que les patrons des navires abusaient du pouvoir indéterminé de châtier leurs matelots qui encouraient quelque punition , S. M. a chargé le college de commerce de spécifier les délits , & d'assigner une peine proportionnée à chacun d'eux. Les réglemens que l'on fera à ce sujet , seront envoyés à tous les consuls Suédois qui se trouveront dans les ports étrangers , pour leur servir de direction.

P O L O G N E.

Varsovie. Le conseil permanent s'assemble

avec plus d'affiduité que jamais , & s'occupe de divers objets de détails relatifs à la prospérité intérieure du royaume. Il en est résulté plusieurs réglemens concernant les manufactures.

Suivant des avis de Dantzic , le commerce en bleds & en bois de construction y a été très-considérable , par l'effet de la guerre entre les Anglais & leurs colonies ; mais celui des étoffes de soie est entièrement tombé , à cause des droits exorbitans , imposés par les douanes Prussiennes sur cette espece de marchandises. Le besoin a fait découvrir une nouvelle route pour communiquer de la Pologne avec la Saxe & Leipzig en particulier , par la Bohême , & sans rencontrer aucune douane de cette puissance. L'impératrice reine , pour s'assurer la préférence , a baissé les droits que les marchandises payaient auparavant en passant sur les terres de sa domination. Cependant la compagnie Prussienne continue ses opérations dans cette capitale & dans les provinces , en attendant que les négocians Polonais aient obtenu la diminution qu'on sollicite quant aux droits qu'on exige d'eux sur la Vistule , & il n'y a encore rien de décidé à cet égard.

L'officier que la Porte a nommé pour remplacer l'infortuné hospodar de Moldavie , est arrivé à Jassy , & a pris possession de sa

principauté. On le dit grand politique, mais dans des principes opposés aux vues de la Russie, & l'un de ceux qui ont le plus fomenté la mésintelligence entre les deux cours. Le fils aîné de son prédécesseur, qui s'était sauvé avec son médecin, a été arrêté dans sa fuite, & est au pouvoir des Turcs.

On est généralement d'accord sur la nécessité de convoquer bientôt une diète, mais on est incertain si elle se tiendra à Dubno ou à Grodno. C'est dans cette assemblée nationale que devra être portée la proposition d'augmenter jusqu'à 20,000 hommes les troupes de la république. L'abondance de la récolte des grains en Pologne, & le pressant besoin qu'on a de cette denrée dans la Valachie & la Moldavie, avaient disposé le conseil permanent à répondre favorablement à la réquisition faite par la Porte, de pouvoir tirer de ce royaume, & à un prix fixe, les bleds nécessaires pour remplir les magasins dans ces deux principautés; mais sur des avis reçus, que la cour de Pétersbourg ne verrait pas de bon œil que l'on acquiesçât à une telle demande, le ministère polonais a fait publier le long des frontières, une proclamation, pour avertir les particuliers de ne pas s'exposer aux dommages qu'ils pourraient essuyer s'ils traitaient pour cet objet avec les commissaires Ottomans.

On compte actuellement 40,000 Impériaux sur les frontières de la Servie & de la Galicie, & trois armées Russes, plus ou moins nombreuses, prêtes à agir contre les Turcs, & destinées à protéger la Crimée, à faire le siège de Choczim, & à couvrir la Valachie & la Moldavie.

A L L E M A G N E.

Vienne. L'impératrice-reine a réuni le bannat de Témefwar au royaume de Hongrie, en abolissant le conseil particulier de cette province, & du département de l'Illyrie qui y étoit annexé, qui se trouvent par-là incorporés à la chancellerie de ce royaume, & dont la population augmente sensiblement depuis quelques années, de même que le revenu que la cour en retire.

S. M. I. a ordonné que désormais il y aura toujours 20,000 hommes de troupes réglées dans cette capitale & dans les villes voisines. Il est beaucoup question de l'établissement d'une compagnie des Indes orientales, dont le baron de Fries fera le directeur. Les affaires de la Bavière occupent plusieurs cabinets de l'Empire. Comme la ligne Guilhelmine s'est éteinte par la mort du dernier électeur, la maison d'Autriche a réclamé l'effet de l'expectative accordée en 1416 par l'empereur Sigismond sur une partie de la Bavière. En conséquence de quoi, & d'une con-

vention tout récemment arrêtée avec l'électeur Palatin, un corps de troupes Autrichiennes a pris possession sans obstacles, des districts des régences de Straubing & de Landshut, désignés sous le nom de basse-Baviere. Cette maison aura encore le comté de Chassy, situé entre le haut-Palatinat de Baviere & la Boheme, avec la ville & forteresse de Scharding-sur-l'Inn. Deux manifestes impériaux ont été publiés à ce sujet; & les peuples des districts cédés ont prêté serment de fidélité à leur nouveau souverain.

I T A L I E.

Rome. Dans un consistoire que le pape a tenu en dernier lieu, S. S. a déclaré cardinaux-prêtres, deux religieux, l'un de l'ordre des Camaldules, & l'autre de celui des Barnabites. On s'occupe sérieusement de l'entreprise de dessécher les marais Pontins; on débarrasse d'abord les arbres & les rochers qui obstruaient les canaux destinés à l'écoulement des eaux, & l'on pourvoit à tous les besoins des ouvriers employés à ce travail dangereux.

Florence. S. A. R. le grand-duc a fait expédier une lettre circulaire à tous les supérieurs des maisons religieuses de la Toscane, par laquelle il est ordonné à chacun d'eux de fournir une note exacte de ce qu'ils paient au saint siege, à quelque titre que ce

soit, des rentes annuelles de chaque maison ; des dépenses auxquelles on y est obligé, du nombre précis des religieux qui s'y trouvent, de celui des individus que chaque couvent de mendiants peut décemment entretenir ; enfin une liste des petits couvens qui n'ont que cinq à six religieux. L'intention de S. A. R. est encore, d'un côté, d'abolir la quête pour tous les couvens qui n'en ont pas un besoin absolu, & qui ne pourront user de cette ressource qu'après en avoir obtenu le privilege ; & d'un autre côté, d'obliger les religieux à se rendre plus utiles au public, par le moyen des écoles gratuites.

Malte. Le grand-maître, ayant fait convoquer le conseil suprême de l'ordre, lui a donné communication d'un bref de S. S. tendant à remédier aux abus qu'un long usage a introduits dans cette isle, relativement aux immunités ecclésiastiques, & qui donnent lieu à de fréquens désordres. Sur quoi le conseil a arrêté que ce bref serait publié, & a chargé le magistrat de justice de veiller à ce qu'il soit ponctuellement exécuté.

E S P A G N E.

Madrid. On aspirait depuis long-tems à être instruit du contenu du traité dernièrement conclu entre cette cour & celle de

Lisbonne. Il en circule quelques copies dans le public , & voici les principaux articles qui s'y trouvent stipulés. Les précédens traités y sont rappelés & confirmés. Toutes les prises faites de part & d'autre depuis 1763 , y compris les munitions , les effets , l'artillerie , &c. seront restituées , ou leur valeur. La colonie du Saint - Sacrement , l'isle de Saint-Gabriel , avec plusieurs territoires sur la rive septentrionale du fleuve de la Plata , seront cédés à perpétuité à la couronne d'Espagne , & le Portugal renonce pour toujours à toute prétention sur ces pays-là. Chacune des deux puissances rappellera incessamment ses troupes , & il sera alors procédé à la démarcation des limites , &c. Mais ce traité ne parle point de l'accession du Portugal au pacte de famille de la maison de Bourbon. Les lettres de Cadix annoncent l'arrivée de quatre vaisseaux marchands , escortés par un vaisseau de guerre , venant de la Havane & de la Véra-Cruz , & richement chargés pour le compte du roi & des particuliers. On a reçu avis de Rio - Janeiro , que les ordres pour la cessation des hostilités , y sont arrivés , & ont été exécutés par les deux armées.

F R A N C E.

Paris. Le roi a rendu des lettres patentes enrégistrées en parlement , portant l'établif-

fement d'un *Mont de pitié* dans cette capitale, & réglant la manière dont il devra être administré; son but est de parer aux injustices & aux vexations que les usuriers exercent, & S. M. autorise les principales villes du royaume à en former de pareils.

L'emprunt de 25 millions, par forme de loterie, s'est rempli avec facilité; mais cet emprunt, & ceux qui se sont faits depuis que M. Necker est à la tête des finances, ont attiré l'attention du parlement. Les chambres se sont assemblées; il a été résolu de faire des remontrances à ce sujet, & des commissaires sont nommés pour les rédiger. On a arrêté aussi d'en présenter sur l'édit concernant la perception des vingtièmes, & le parlement de Rouen s'occupe du même objet.

Le marquis d'Ossun, ambassadeur du roi à la cour d'Espagne, a été remplacé par le comte de Montmorin: à son retour en France, S. M. l'a nommé ministre d'état, & il a pris place au conseil en cette qualité.

La cour ayant reçu la nouvelle de la mort de l'électeur de Bavière, il s'est tenu un grand conseil d'état, à l'issue duquel M. le marquis de Bombelles, ministre du roi auprès de la diète de Ratisbonne, & qui se trouvait ici par congé, a reçu ordre de se rendre incessamment à sa destination.

L'envoyé du roi de Maroc , après être débarqué à Marseille , s'est rendu dans cette capitale , & a eu sa premiere audience du roi à Versailles. Il a ramené avec lui le reste , au nombre de vingt personnes , de l'équipage d'un vaisseau François , qui , après avoir échoué près du cap Bojador , & être tombé sous l'esclavage des Arabes , a été racheté par ce monarque barbaresque.

M. le comte de Saint-Germain , qui venait de quitter le poste de ministre de la guerre , est mort dans le courant du mois dernier.

Le 24 du même mois, madame la comtesse d'Artois est heureusement accouchée d'un prince , que le roi a nommé duc de Berry.

Non-seulement les travaux continuent à se pousser avec la plus grande activité dans les principaux ports de la monarchie , mais on y a fait passer des ordres pour la construction de quelques nouveaux vaisseaux de guerre. Il s'est tenu à Versailles , des conseils , dans lesquels les chefs de la marine Française ont été appelés. Tous les officiers de mer doivent incessamment rejoindre leurs bords. On ne remarque pas moins de mouvemens parmi les troupes de terre , & plusieurs régimens d'infanterie sont en marche pour se rendre dans le Boulonnais & sur les côtes de la Normandie,

Quelques bâtimens Français ont été arrêtés & pris par des vaisseaux de guerre Anglais, & conduits avec leurs cargaisons dans différens ports de cette isle.

A N G L E T E R R E.

Londres. Il est facile de comprendre que dans la crise actuelle des affaires, les séances des deux chambres ne peuvent avoir été jusqu'ici que très-orageuses. Mais dès que l'on a su que le conseil du roi, après avoir été d'abord partagé sur les meilleures mesures à prendre pour finir la présente guerre, s'était déterminé à la pousser avec vigueur, & que le parlement avait résolu d'en fournir les moyens à la cour : le zèle de la nation s'est ranimé de toutes parts pour concourir à l'exécution de ce grand dessein ; & jamais, depuis la révolution de 1745, elle n'a témoigné un aussi grand empressement. Les villes de Manchester, de Norfolk & de Liverpool se sont montrées les premières, & ont offert des souscriptions pour lever chacune un régiment. Les ducs d'Athol & de Hamilton ont fait des offres pareilles. Cependant la capitale, qui s'était d'abord déclarée contre cette guerre, persiste dans sa première façon de penser. On parle aussi de mettre une imposition de deux ou de quatre hommes sur chaque paroisse, selon sa force ; de lever 5000 catholiques en Irlande, neuf nou-

veaux régimens en Ecoſſe , & un dans le pays de Galles ; de rappeler la brigade Ecoſſaiſe au ſervice de la Hollande, &c. ce qui formerait une armée de plus de trente-deux mille hommes. Mais, d'un côté, on craint qu'il ne ſoit beaucoup plus facile de trouver de l'argent que des hommes , & qu'on ne puiſſe pas eſpérer beaucoup d'un corps de troupes non diſciplinées, en les expoſant aux Américains, bien plus aguerris. D'un autre côté, le parti de l'oppoſition a fait , quoique ſans ſuccès, dans les deux chambres, de très-fortes remontrances ſur ces levées d'hommes faites par des villes particulières, ſans y avoir été autorifées par le parlement , à qui ſeul ce droit appartient, & ſur les conféquences dangereuſes qui pourraient en réſulter. Mais ces réſolutions vigoureuſes n'excluent point les négociations avec les colonies, & ne paraiſſent tendre qu'à les obliger d'accepter les conditions qu'il plaira à la cour de leur impoſer. L'un des membres de la chambre haute ayant propoſé que S. M. fût requiſe de remettre un état de tous les priſonniers détenus en Angleterre depuis le commencement de la guerre préſente, comme auſſi du traitement qui leur avait été fait, afin de ne pas autorifer des repréſailles fâcheuſes de la part des Américains, cette motion a paſſé d'autant

plus aisément , qu'environ 800 de ces prisonniers , qui se trouvent à Portsmouth & à Plymouth , ont présenté une requête au parlement , pour qu'on leur fournisse de quoi se vêtir , & qu'il s'est fait d'abord une souscription particulière en leur faveur. Dans le même tems le ministère a reçu une lettre longue & pathétique de M M. Francklin & Dean , commissaires du congrès à Paris , au sujet de l'inhumanité avec laquelle les prisonniers Américains sont traités par les Anglais , & demandant qu'on leur permit d'envoyer des inspecteurs pour examiner leur situation. Cette demande a été refusée , & l'on s'est contenté de répondre laconiquement , que lorsqu'on articulerait des plaintes légitimes à ce sujet , il y serait pourvu.

Les partisans de l'opposition n'ont pas manqué , dans les circonstances présentes , de justifier leurs principes , & de censurer la conduite des ministres , par des discours pleins de force & d'éloquence ; mais tous leurs efforts ont échoué contre le parti de la cour , qui l'a toujours emporté dans l'une & l'autre chambre pour les délibérations importantes. L'interruption des séances du parlement , occasionnée par les fêtes , & son ajournement fixé au 20 janvier , ont donné lieu à de nouveaux débats ; & quoique le lord Chatham ait représenté avec éner-

gie, que jamais le congrès Américain n'interrompait son travail ; & que la crise actuelle pouvant enfanter mille événemens fâcheux, il ne convenait pas que le conseil héréditaire de la nation abandonnât le souverain à son conseil particulier ; la prorogation a eu également lieu, selon le vœu du ministère. Cependant le duc de Richmond ayant proposé à la chambre haute, d'examiner sérieusement l'état actuel de la nation, cette ouverture fut favorablement reçue ; & le 2 février fut fixé pour s'occuper de cette importante matière. La chambre des communes prit aussi la même résolution sur la proposition faite par M. Fox.

Les débats n'ont pas été moins vifs dans le parlement d'Irlande, que dans celui de la Grande - Bretagne. A la suite de ceux qu'avait occasionné la proposition de supplier le roi de lever la défense d'exporter les viandes salées de ce royaume, l'un des membres de la chambre des communes déclara qu'immédiatement après les vacances il proposerait de supplier S. M. d'éloigner pour toujours de ses conseils, les ministres qui lui ont conseillé d'entreprendre la guerre contre les colonies, & qu'il demanderait qu'on en fit une punition exemplaire. D'autres membres tracerent un tableau effrayant de la situation actuelle de la Grande - Bre-

tagne; mais le parti ministériel, après avoir posé en fait que l'on exagérait le danger, fit arrêter à la pluralité, que puisque le parlement Anglais se proposait de délibérer sur l'état actuel de la nation, celui d'Irlande attendrait la décision de cette assemblée avant de discuter cet objet intéressant.

Les nouvelles que l'on a reçues de l'Amérique, les plus importantes & les mieux avérées, se réduisent aux suivantes. Les Anglais ont fait une seconde attaque de Mud-Island & du Red-Banck, laquelle leur a réussi; & les Insurgens ont abandonné ces deux postes, après y avoir mis le feu & fait sauter les ouvrages. La navigation sur la Delaware en est devenue plus facile, quoique toujours dangereuse à cause des chevaux de frise, dont son lit est embarrassé. Le lord Cornwallis, l'un des généraux Anglais en Amérique, est arrivé de Philadelphie en cette capitale, accompagné de plusieurs officiers. Il a remis aux ministres, des lettres du général Howe, portant que s'étant avancé avec toute son armée, pour attaquer les retranchemens qui couvrent celles du général Vashington, il les avait trouvés si forts dans toutes leurs parties, que, de l'avis de tous ses officiers, cette entreprise avait paru impraticable, & qu'il s'était déterminé à ramener l'armée dans

ses quartiers. Ce général en a détaché deux régimens pour aller renforcer la garnison de New-York, menacée d'être attaquée par un corps d'Américains. Il a été convenu que l'armée prisonniere du général Burgoyne sera embarquée à Rhode-Island, pour retourner en Europe; & l'on destine d'avance les troupes qui la composent, à remplacer les garnisons de Gibraltar & de Minorque, que l'on fera passer en Amérique. On assure que les vivres sont rares & chers à Philadelphie, & que l'on a abattu tous les arbres qui environnaient cette ville. Le général Putnam a invité, par une proclamation, tous les Allemands qui servent dans l'armée Anglaise, à quitter ce service pour se joindre à leurs compatriotes domiciliés en Amérique. On prétend que ce dernier a été renforcé par le corps que commande le général Gates, pour l'aider à reconquérir New-Yorck, tandis que celui qui est aux ordres du général Arnold, est allé renforcer l'armée du général Vashington, de la part de qui on a lieu de craindre quelque nouvelle entreprise, malgré la rigueur de la saison.

On a reçu avis de la mort du lord Pigot, ci-devant gouverneur de Madras.

S U I S S E.

On apprend de Paris, que l'académie

royale des sciences s'étant assemblée pour remplacer le membre que la mort du célèbre M. Haller lui a fait perdre, son choix est tombé sur M. Tronchin, premier médecin de M. le duc d'Orléans.

Un artiste, nommé Jean-Jacques Mummethaler, demeurant au Languethal, dans le canton de Berne, & connu par diverses inventions utiles, vient de construire une nouvelle machine électrique, avec laquelle on fait aisément les plus fortes expériences. Les disques, au lieu d'être de verre, sont d'un papier fort épais, moins sujet à se ternir que les globes de verre, & nullement à se casser, quoique d'un plus grand effet. Il n'est pas besoin, pour les mettre en œuvre, ni d'amalgame, ni d'aucun autre secours étranger. On trouve chez le même artiste, des électrophores de papier, fort supérieurs à ceux de poix.

Biens. Le louable magistrat de cette ville, guidé par le sage desir d'une amélioration des écoles publiques, a autorisé & privilégié, sous garantie suffisante, une loterie, qui consiste en douze classes & autant de tirages. Elle se distingue préférentiellement des autres loteries, par le jeu nouveau, agréable & avantageux qu'elle offre aux pontes. Et comme plusieurs cantons & alliés de cette ville, pour secourir le louable but

de cette loterie, en ont très-gracieusement accordé le libre débit, on avertit le public, qu'il pourra avoir des plans & billets chez MM. les receveurs suivans, reçus & autorisés de l'administration générale de ladite loterie; favoir, à Zurich, chez M. Salomon Traxler & chez M. Jean-Henri Fæsi; rue du Marché; à Lucerne, chez M. Meyer, commissionnaire; à Zug, chez M. le conseiller Boffart; à Bâle, chez M. Mathieu Mérian & M. Ronus fils aîné; à Schaffouse, chez madame la veuve Schalch & M. Eberard Kochlin, membre de l'état; à Coire, chez M. Daniel de Martin-Heim & M. Jacques Otto, libraire; à Mulhouse, chez M. J. George Meyer, près la boucherie; à Geneve, chez M. Charles Bandal; à Neuchâtel, chez M. Charles Borel, fils de M. Erhard Borel, & M. Jacques Gentil; à Baden, chez M. Bernhard, fils de M. le conseiller Graff, & dans différentes autres villes & lieux de la Suisse, comme aussi à Bienne, au bureau général.

Comme le premier tirage est fixé au 30 de mars prochain, ceux qui voudront encore s'intéresser à ladite loterie, pourront s'adresser à tems aux bureaux ci-dessus annoncés. De par l'administration générale.



T A B L E.

I. PARTIE. Annales littéraires de la Suisse.

I. *Séance publique de l'académie des sciences, belles-lettres & arts de Besançon*, page 3.

II. PARTIE. Annales littéraires de l'Europe.

I. *Mémoires secrets pour servir à l'histoire de la république des lettres de France*, 34

II. *Mémoires secrets tirés des archives des souverains de l'Europe*, &c. 43

III. *Lettre sur la dionée*, 47

III. PARTIE. Pièces fugitives.

I. *Essai de météorologie appliquée à l'agriculture. Suite.* 49

II. *Observations barométriques sur la profondeur des mines du Hartz. Par Jean-André de Luc, membre de la société royale*, &c. 64

III. *A M. F. * * *. Ode sur la tolérance.* 83

IV. *Notice des diverses productions de l'isle de Malthe*, &c. 93

V. *Le Visionnaire. Fable.* 102

VI. *Romance.* 104

IV. PARTIE. Annales politiques de l'Europe. 107